

# BAL

Bulletin des  
Amopaliens  
Landais

Janvier 2015

Association des Membres de  
l'Ordre des Palmes Académiques  
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

## Sommaire

Trimestriel 15<sup>e</sup> année  
ISSN : 1969-0088

# N° 53

Le mot du président	1
Prix des concours	2
Mon ami Adrien	7
Journée de fin d'année	8
Conférence Ariane 5	10
Remise des médailles	13
Langue française	14
Typographie	16
Poésie	18
Quand même !	20
Promotion AMOPA	21
Détente	22
Agenda de la section	
Vie privée et Internet	23
Informatique et Internet	
Poésie de chez nous	24

### AMOPA : Bureau national

Président : M. Michel BERTHET

Vice-présidents :  
M. Gérard COLPIN  
Mme Anne MATHIEU  
M. Roger SAVAJOLS

Secrétaire général : M. Henry RENÉ  
Secrétaires généraux adjoints :  
M. Pierre LOUPIAS et M. Pierre PICHÉREAU

Trésorier général : M. Jean - Pierre BIOT

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris  
Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20  
Mél. : amopa@wanadoo.fr  
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

### AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA  
19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour  
Tél. : 05 58 71 87 12  
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : M. Jean-Marie LAURONCE  
194 route de Montfort  
40100 Dax  
Tél. : 05 58 74 64 71  
Mél. : jean-marie.lauronce@orange.fr

Trésorière : Mme Marie-Claude DUPOUY  
299 rue du Pégly Apt 17 40000 Mont de Marsan  
Tél. : 05 58 75 24 19  
Mél. : dupouy.marieclaude@neuf.fr

Site AMOPA Landes  
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>  
Mél. : amopa-landes@orange.fr

## Le mot du président

### La France en deuil !

Aucun d'entre vous n'ignore les tristes événements qui ont marqué le mois de janvier.

Bien conscient du devoir de neutralité, politique, religieuse, ..., auquel je me dois comme tout élu d'une association loi 1901, et particulièrement les présidents des sections, je ne ferai donc aucun commentaire sur ces événements et sur les suites qui ont été données à ces terribles journées.

Vous me permettrez malgré tout de saluer la mémoire de tous ceux qui sont décédés, assassinés, et ce n'est jamais une solution, qu'ils soient civils ou porteurs d'un uniforme !

On ne peut pleurer les uns et ignorer les autres, dans la mort nous sommes tous égaux. Je n'oublie pas et nous ne devons pas oublier les otages français ou de quelque nationalité que ce soit, lâchement assassinés partout dans le monde.

En ces années anniversaires des deux Guerres mondiales, comment oublier tous ceux qui ont combattu pour notre liberté, notre République, notre démocratie ? Alors j'ai envie de dire à tous :

« Que son los mens, los de qui cau »  
*Ce sont les miens, ceux qui sont ce qu'il faut qu'ils soient.*

N'oublions ni les uns ni les autres !

Au-delà de notre douleur, de notre sensibilité, de l'émotion, j'espère que chacun se posera les bonnes questions et trouvera les bonnes réponses. Difficiles réflexions pour tous les Hommes de bonne volonté !

Je souhaite qu'elles se fassent dans la paix, sereinement, avec humilité. Nos anciens ont donné pour devise à notre pays : Liberté - Égalité - Fraternité. Je crois très humblement qu'ils ont bien pesé le poids des mots et que justement tout est dans ces trois mots et qu'il n'est nul besoin d'ajouter d'autres vocables.

J'aimerais tant entendre dire tout simplement, mais avec conviction, respect de l'autre, engagement, responsabilité : « je suis citoyen, je tente d'être un bon citoyen ! » Citoyen français certes, mais aussi européen, citoyen du monde et de l'Humanité !

Même si en ces jours difficiles cela peut sembler dérisoire, même si ce bulletin paraît avec du retard, je tiens à souhaiter à chacun d'entre vous une bonne année 2015 !

Avec toute mon amitié.

B. BROQUA

## Prix des concours

Vous savez tous que notre association est déclarée d'utilité publique. Il y a longtemps dans les Landes que nous savons cela, en avons compris le sens et mis en œuvre en faveur des jeunes. Je crois bien depuis la création de la section en 1975...

Notre section, faute de moyens, la quote-part reversée sur vos cotisations étant bien faible, même si des progrès ont été accomplis ces dernières années, agit surtout par l'intermédiaire des concours de défense et illustration de la langue française, piliers de notre association.

Je me suis attaché depuis que je suis président à créer un véritable élan en ce qui concerne ces concours. La sélection faite par les établissements est chaque année meilleure, le nombre de candidats augmente tout comme celui des établissements participants. Nous avons réussi à en fidéliser quelques-uns. Le nombre de participants peut paraître faible mais au regard de notre population scolaire ce n'est pas infamant, loin de là. Le contact direct avec les établissements et les professeurs concernés doit être amplifié.

Il faut savoir que les établissements scolaires reçoivent tous les jours des propositions de participation à des concours. La concurrence est rude et la multiplication des concours n'est pas une bonne chose, se disperser est la meilleure des solutions pour perdre son identité.

Dans les Landes, en accord avec monsieur le directeur académique, nous diffusons uniquement les concours de défense et illustration de la langue française. Nous laissons aux spécialistes de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie le soin de présenter leurs propres concours, tout comme pour les associations d'autres spécialités : mathématiques, physique, etc. Nous n'avons pas à nous substituer à ces diverses associations ni à entrer en concurrence avec chacune d'entre elles au risque de nous perdre. Une collaboration serait sans nul doute plus efficace pour tous, les jeunes et les collègues qui se perdent dans le dédale des concours...

Nous avons mis en place une cérémonie solennelle de remise des prix présidée chaque année avec une fidélité remarquable par un représentant de la préfecture (Préfet ou directeur de cabinet) et notre directeur académique de l'Éducation nationale.

Chaque lauréat reçoit un prix sous forme d'un lot de livres, modeste..., mais aussi un diplôme signé par notre directeur académique et votre président, un avis sur son travail cosigné par le président du jury et votre président de section.

Tout est mis en œuvre pour honorer, féliciter, encourager ces jeunes qui ont fait preuve de bonne volonté et de talent. Chaque établissement participant se voit également doté d'un petit lot

de livres ou dictionnaires, modeste lui aussi certes, mais fort utile et fort apprécié.

Je tiens à remercier les membres du jury et notamment Bernard MAIGRE qui ont fait évoluer de manière très positive (très sérieusement mais aussi très convivialement) tant l'examen des devoirs que la cérémonie de remise des prix.

Le Groupe la Poste nous aidait bien, mais hélas les restrictions budgétaires sont là et nous avons été privés de don de sa part cette année... Il nous reste la MAIF, fidèle alliée de cette cérémonie et de celle de la remise des médailles.

Trouver des sponsors n'a jamais été chose facile et la crise actuelle ne facilite pas les démarches... Ce n'est pas de leçons, de conférences pompeuses sur le sponsoring dont j'ai besoin... mais si vous avez des idées... Merci pour votre collaboration ! Je peux vous assurer que je multiplie les contacts et les demandes courtoises... mais la crise est là !



Mercredi 5 novembre 2014, amphithéâtre de l'IUT de Mont de Marsan que madame SAGI amopaliennaise, met amicalement à notre disposition. Nous ne la remercierons jamais assez pour son aide...

Un grand merci aux membres du jury et aux amopaliens qui en quelques minutes ont mis en place les lots de livres, les affiches AMOPA, les chevalets pour les intervenants... Quand je vous dis que je suis un président heureux ! (et bien secondé quand il le faut... même remarque pour la cérémonie de remise des médailles !)

Votre président accueille les candidats, les parents, les professeurs, les chefs d'établissements, monsieur le directeur académique et monsieur le directeur de cabinet de la préfecture.

Ne le répétez pas mais votre président a droit à quelques bises... des jeunes candidates qui reviennent année après année... des dames professeurs qui au fil des ans sont devenues des amies... je n'oublie pas ces dames du Bureau et du jury... Bref je suis un homme comblé !!!

Une petite anecdote : en réponse à ma carte de vœux au nom de l'AMOPA (fabrication maison), monsieur le directeur de cabinet de la préfecture m'a répondu deux fois...

La première fois : « En espérant connaître un jour votre source pour le magnifique poème gascon que vous nous faites découvrir, bien cordialement » (Voir en dernière page)

et puis :

« En espérant vous revoir à votre prochaine remise des prix,

Bien cordialement. »

Aucun souci monsieur le directeur, vous serez invité en novembre 2015 et nous vous recevrons avec grand plaisir !

L'amphithéâtre est plein, tout le monde est en place pour une belle cérémonie comme chaque année.

## Les discours

Monsieur STOUFF, directeur de l'IUT, nous accueille très gentiment. Il dit se réjouir de recevoir tous les ans notre belle cérémonie. Il présente son établissement, 630 étudiants répartis en cinq départements sur les sites de Pau, Tarbes, Bayonne-Anglet et Mont de Marsan. Trois départements sur le site montois accueillent 398 étudiants et les conduisent aux diplômes universitaires de technologie (Bac + 2) et à des licences professionnelles (Bac + 3) dans les secteurs du génie biologique, des réseaux et télécommunications, des sciences et génie des matériaux. Une offre de formation importante et diversifiée, en lien avec les entreprises tout comme les sections de BTS de nos lycées. De quoi permettre à nos jeunes Landais d'obtenir des diplômes recherchés sans avoir à s'expatrier dans les grandes villes universitaires. Il est à noter que ces formations permettent aux étudiants volontaires de poursuivre leurs études en écoles d'ingénieurs.

C'est ensuite à votre président de prendre la parole.



Chers candidats,

Monsieur le directeur de cabinet,  
Monsieur le directeur académique,  
Monsieur le directeur de l'IUT,  
Monsieur le délégué de la MAIF,  
Mesdames et messieurs,

Dur métier que celui de président à qui revient la lourde tâche, tous les ans, d'écrire un modeste discours, en assez bon français, si possible, surtout aujourd'hui !

Difficile en effet au fil des ans de ne pas se répéter ! Ce n'est pas monsieur de la Palice mais MOLIERE qui écrit dans Don Juan : « Si je dis toujours la même chose, c'est que c'est toujours la même chose ! »

J'ose donc me répéter et dire que c'est pour moi un très grand honneur empreint d'émotion que d'être ici et de pouvoir m'adresser à vous les jeunes au cours de cette cérémonie qui consacre la bonne volonté, le talent et la langue française.

Cette année encore, pour la septième fois, nous nous retrouvons dans cet amphithéâtre pour honorer les jeunes



candidats aux concours de défense et illustration de la langue française organisés par l'AMOPA.

Une fois encore cette cérémonie est présidée par monsieur le directeur de cabinet et monsieur le directeur académique que je tiens à remercier très sincèrement car préfecture et direction académique honorent avec une fidélité remarquable cette belle matinée de remise des prix des concours AMOPA.

Je n'oublie pas l'accueil chaleureux et constant de l'IUT, soyez-en monsieur le directeur avec madame SAGI sincèrement remerciés.

Je ne saurai omettre la MAIF qui fidèlement nous soutient financièrement et j'ose dire moralement aussi.

L'AMOPA a une tradition d'exigence et d'excellence pour décerner les prix. Vous avez bien voulu, modestement, mais aussi très courageusement nous soumettre vos devoirs : cela renforce votre mérite, votre endurance, votre courage. Je tiens à associer à ces compliments vos professeurs qui s'investissent auprès de vous et qui eux aussi osent affronter notre jury. Je constate d'ailleurs qu'au fil du temps le nombre de classes et d'établissements participants augmente régulièrement. Je constate également la fidélité de certains, qui sont désormais des piliers solides de nos concours.

En participant vous œuvrez pour la promotion de la langue française. Une langue qui nous permet de communiquer, d'échanger, de nous comprendre.

Une langue en pleine évolution et qui s'est forgée au fil des siècles. Nous en héritons aujourd'hui, nous nous devons de la faire progresser, la respecter, la faire connaître.

En cette année du centième anniversaire de la Der des Der et du soixante-dixième de la Seconde Guerre Mondiale, il me semble important de nous projeter dans l'avenir sans oublier le passé.

Que serions-nous, que seraient nos vies, nos libertés, sans le sacrifice de nos anciens ?

Que serait alors notre belle langue ? L'identité d'un pays, ses racines, ce sont des frontières, des paysages, des gens, des coutumes, mais c'est aussi et surtout la langue.

En défendant notre pays, nos anciens, peut-être sans le réaliser, ont défendu notre belle langue française.

Cette langue que nous utilisons aujourd'hui de manière si naturelle, sans bien connaître toute son histoire.

Soyons bien conscients que la langue française demeure pour beaucoup de peuples et de nations la langue de la « Déclaration des droits de l'Homme », la langue de la démocratie, la langue de la liberté.

Sans trop me répéter, il faudrait que je parle de vos mérites et que je rende hommage à vos professeurs. Il faudrait aussi parler de vos talents.

Je crois pouvoir évoquer tout cela en dénonçant les membres du jury...

Mais permettez-moi tout d'abord de les remercier pour le travail accompli pour lire vos devoirs, les relire, échanger des points de vue parfois différents, se rencontrer une, deux, trois fois... Merci à vous chères et chers amis pour toutes ces heures de bénévolat au service des jeunes et de la langue française.

Le jury a émis le souhait de se voir renforcé par quelques enseignants et professeurs de lettres en activité, membres de l'AMOPA ou pas d'ailleurs. J'espère donc recevoir un accueil positif de celles et ceux que je vais solliciter...

Un jury, pour en avoir subi plusieurs au cours de ma carrière, ce n'est jamais une partie de plaisir.

J'ai assisté à quelques réunions de notre jury : j'ai vu des gens heureux, souriants, parfois même riant...

Est-ce bien sérieux ? Je réponds oui car je les comprends bien ! Je vois dans cette bonne humeur l'expression joyeuse de la qualité de vos devoirs !

Vous avez écrit de très beaux textes ou poèmes, certes avec plus ou moins de talent, de réussite, mais je ne m'inquiète pas, cela viendra. Dans chaque devoir nous avons trouvé des choses merveilleuses. Pas un seul ne nous a laissés indifférents, sur notre faim.

Une fois encore je tiens à vous dire, chers candidats, un grand merci pour votre courage, votre investissement, pour les efforts faits pour respecter grammaire et orthographe.

Mais j'ai surtout envie de vous dire merci pour la franchise de vos propos, l'originalité de vos écrits, le choix des thèmes très sérieux, parfois douloureux, que vous avez traités avec beaucoup de profondeur.

Ne changez rien, gardez cette fraîcheur, votre âme de jeune, continuez ainsi à regarder le monde quoi qu'il vous en coûte d'efforts et d'obstination, ne trahissez pas l'idéal de votre jeunesse !

Aimez votre langue, chérissez-la, respectez-la ! Apprenez bien sûr d'autres langues vivantes, mais ne reniez jamais celle qui fait votre identité. Il n'est pas de langue supérieure aux autres. Toutes sont égales en dignité. Battez-vous pour notre beau français mais aussi pour la diversité culturelle et linguistique qui est gage de paix.

Je sais que vous serez aidés en cela par vos professeurs. On les oublie bien souvent et je tiens aujourd'hui à leur rendre hommage. Les professeurs, les profs... pas toujours très marrants... pas toujours très bien compris... Bien souvent c'est quelques années après que l'on se dit, « celui-là quand même, il nous en a fait voir, mais tout compte fait il a bien imprégné mon esprit et aujourd'hui encore ses pas guident les miens ».

Alors je souhaite mettre à l'honneur ces enseignants qui ont su vous accompagner :

Madame TECHOUEYRES de l'école de

4 Mugron,

Mesdames D'ARAUJO, BARADAT et LABEYRIE du collège de Mimizan,

Mesdames LORENTZ et GISSAT du collège de Biscarrosse,

Madame PICHON du collège Dussarat de Dax,

Mesdames BRASTENHOFFER et COMINOTTO, messieurs CHARRIER et LARROUMAGNE du collège de Labouheyre,

Madame GORCE HERVANT et monsieur SANTANA du lycée de Saint Paul les Dax.

Merci à vous toutes et tous... et n'oubliez pas de participer cette année encore... avec la lourde charge de faire des émules parmi vos collègues...

Chers candidats, professeurs, parents, soyez certains que je vous tiens tous en grande estime.

Je vous remercie tous pour votre participation, je vous souhaite une excellente cérémonie et beaucoup de bonnes choses à vous les jeunes.

Monsieur LACOMBE, directeur académique des services de l'Éducation nationale s'adresse alors à l'assemblée.

Il rappelle la tradition des concours AMOPA de défense et illustration de la langue française, des concours d'écriture qui engagent individuellement des élèves. C'est chaque année dans les Landes une réussite, incontestablement. L'amphithéâtre est plein, plus encore que les années précédentes, ce qui prouve la vitalité de ce concours en croissance dans notre département et qui trouve toute sa place dans les établissements.

Il tient à remercier le président de section, nos partenaires, le jury qui avec honnêteté et sincérité lit les « créations » des jeunes candidats. Il remercie les uns et les autres de stimuler, valoriser les engagements des établissements, des équipes pédagogiques et des élèves.

Il met en avant notre concours qui donne envie d'écrire, de créer, de regarder autrement le monde et les autres.

En remerciant les différents intervenants il incite à continuer de diffuser cette envie d'écrire. Envie d'écrire certes mais aussi de lire car les deux sont liées.

Il remercie également les très nombreux parents présents qui jouent un rôle important d'accompagnement des jeunes.

Il insiste sur le fait que notre concours s'inscrit désormais dans une tradition locale, il s'agit à ses yeux de sauvegarder, perpétuer un combat, de promouvoir notre belle langue française.



Il reconnaît que les actions de la section sont bien dans le fondement de l'Association AMOPA en valorisant l'excellence et les talents.

Il fait le lien entre nos actions et la tradition historique car notre combat s'inscrit dans l'histoire littéraire de notre pays.

Il nous rappelle fort justement le texte fondateur « Défense et illustration de la Langue française » de Joachim DU BELLAY, nous parle aussi de La Pléiade, de la Renaissance, de tous ces écrivains et jeunes étudiants qui se sont rassemblés pour enrichir la langue française et lui donner une identité.

Il n'oublie pas le rôle important de l'Académie française dans la sauvegarde de notre belle langue.



Monsieur Laurent MONBRUN, sous-préfet, directeur de cabinet de monsieur le préfet des Landes, clôture comme le veut l'usage cette série de discours. (De manière brillante comme il sait si bien le faire).

Monsieur le président,  
Monsieur le directeur académique,  
Monsieur le président du jury,  
Monsieur le directeur de l'IUT,  
Mesdames et messieurs les professeurs,  
Mesdames et messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de participer à cette cérémonie. J'ai participé pour la première fois l'an dernier en tant que nouveau sous-préfet des Landes. Oui c'est vraiment un vrai plaisir.

FÉNELON disait que la langue française est surtout belle dans les discours courts et clairs...

Monsieur le directeur académique a fait un excellent exposé et a vaincu le vertige de la page blanche...

Mon plaisir est dû à l'enthousiasme, celui de l'association et de son président, des professeurs et des candidats qui ont mis leur énergie dans les copies.

Défendre la langue française c'est tous les jours l'enseigner mais aussi noter les devoirs...

Ce concours aurait pu se résumer tout simplement à un prix des meilleures copies...

La voie que vous avez choisie monsieur le président est de mettre en place un processus actif où c'est l'élève qui dans une démarche personnelle part à la découverte de sa propre langue. Ce concours n'est pas ainsi quelque

chose de passif, une récompense qui viendrait de l'extérieur, mais c'est une véritable activité. Il s'inscrit dans une longue tradition que l'on pourrait faire remonter à PLATON !

Dans son dialogue le « Ménon », le philosophe montrait que l'activité est une notion cardinale puisqu'elle est la solution à un paradoxe, celui de la connaissance. La difficulté est que l'on ne peut pas chercher à connaître ce que l'on ne connaît pas ! Mais si on connaît déjà, on ne cherchera pas ! Comment sortir de ce paradoxe ? Ce que nous apprend PLATON c'est que face à cette difficulté, qui est celle de la méconnaissance, de l'absence d'idée, la solution se trouve à travers l'exemple de SOCRATE qui parle à un jeune esclave et le guide sur un problème mathématique et le pousse à trouver lui-même la solution. Cette capacité de développer seul sa connaissance, en prenant conscience de ce que nous avons déjà en nous, PLATON l'appelait la réminiscence. C'est bien à cet exercice que les participants à ce concours se sont livrés. Tous avaient déjà en eux la connaissance du français, c'est en eux-mêmes qu'ils ont trouvé les ressources qu'ils ont utilisées dans leurs copies. Mais ils n'avaient pas pleinement conscience de ce qu'ils avaient entre les mains.



L'exercice auquel vous vous êtes livrés vous a permis de découvrir la richesse qui est en vous, la richesse de la langue française !

Ce que j'espère, c'est que le regard de surprise heureuse que l'élève de SOCRATE avait eu en contemplant sur le sable la solution du problème, qu'il avait trouvée lui-même, mesdames et messieurs les professeurs vous avez pu le voir dans les yeux de vos élèves quand ils ont contemplé le fruit de leur travail.

En choisissant de répondre aux thèmes choisis pour vos travaux, vos élèves ont montré la vigueur de notre langue. C'est la raison pour laquelle au nom de monsieur le préfet, au nom du gouvernement et en celui du ministre de l'Éducation nationale je tenais à vous remercier sincèrement. Ces remerciements concernent les professeurs, mais aussi et avant tout les élèves qui ont fourni un effort considérable et gratuit. Je tiens à inclure monsieur le directeur académique qui soutient cet exercice et bien entendu monsieur le président de l'AMOPA et les membres de son association qui depuis sept années maintenant, à travers ce concours, tiennent bon la barre de la défense et l'illustration de la langue française dans les Landes.

Je vous remercie.

## La remise des prix

Monsieur Bernard MAIGRE, président du jury des concours dresse le bilan de la promotion 2013-2014.

Tous les adhérents de la section des Landes remercient très sincèrement les cinq cents élèves landais qui ont participé aux Concours de défense et illustration de la langue française.

Ces élèves sont jeunes et c'était peut-être leur premier concours. Ils ont fait acte d'audace, ils ont relevé ce défi, ils ont osé se mesurer à leurs camarades, c'est une attitude qui mérite le respect.

Nous remercions également les professeurs qui se sont investis dans cette tâche difficile parce qu'apprendre à composer un poème, à ranger des sons, à ranger des rimes, à rythmer n'est pas une chose facile comme il n'est pas aisé d'apprendre à structurer un devoir d'expression. Cela demande du temps, de la volonté, de la pédagogie et je crois que ces professeurs méritent aussi le respect.

Cette année l'AMOPA proposait un concours comportant quatre prix : écriture, poésie, composition française et jeune nouvelle. Les élèves ont été nombreux à choisir parmi les différents sujets.

Que faut-il penser de ce millésime ? Sans nul doute c'est un bon millésime pour plusieurs raisons. La première c'est que, comme monsieur BROQUA l'a précisé il y a quelques instants, de nouveaux établissements nous ont rejoints.

Les devoirs : que faut-il en penser ? Les élèves se sont livrés avec beaucoup de sincérité, ils ont montré à la fois leurs sentiments, leurs joies, leurs allégresses, leurs découvertes, leurs sensibilités devant la nature, ils ont également fait part de leurs problèmes, de leur quotidien, de leurs angoisses, de leurs craintes, de leurs cauchemars.

Nous nous sommes rendu compte que l'école, notre école, lieu de rencontre, où se lient normalement de solides amitiés peut dans certains cas être un lieu cruel.

Dans l'ensemble ces devoirs sont très différents, même dans les devoirs les plus courts, les plus humbles, les plus simples, nous avons découvert des phrases, des idées qui nous ont marqués. Des phrases bien rédigées, des poèmes également bien rythmés, ce qui prouve que nos élèves ont été très créatifs et ont du talent.

Et puis nous avons eu des devoirs, de bonne, très bonne, excellente qualité, rédigés dans un style clair, intelligemment ponctués, écrits dans une langue de grande maîtrise, avec des mots choisis, des mots précis, des petits diamants qui illuminaient parfaitement les phrases.

Nous avons vu également des mots rares sous la plume d'élèves des classes de quatrième et troisième.

Nous avons décidé que huit de ces devoirs seraient soumis au jury national.

Nous espérions et ce fut notre déception, qu'au moins un ou deux candidats seraient primés. Cela n'a pas été le cas cette année, mais cela le sera sans nul doute dans les années à venir.

Dans tous les cas sachez que ces élèves ont tous bien donné de la vie à la langue française et l'ont bien défendue.

lors de ses réunions et il en présente tous les membres.

Il appelle ensuite chaque candidat afin que monsieur le directeur de cabinet et monsieur le directeur académique remettent diplôme, avis sur le devoir lu par le président du jury et un lot de livres.

L'après-midi se termine autour d'une table très bien préparée où chacun peut trouver biscuits et rafraîchissements.

La section édite un florilège des devoirs des concours. Il est disponible auprès du président.



*Nota : tous les discours ont été mis en ligne sur Internet et sont téléchargeables par chacun d'entre vous, avec les photographies de cette belle après-midi. Tous les élèves et tous les professeurs ont également été destinataires du lien leur permettant de télécharger les éléments de cette cérémonie.*





## Mon ami Adrien

Son prénom était celui de six Papes qui se sont succédé entre 772 et 1523, porté également par le Patriarche de Moscou et de toutes les Russies de 1690 à 1700. Marguerite YOURCENAR écrit « Les mémoires d'Hadrien » que je n'ai pas lu... L'Adrien dont il est question ignorait tout de ses illustres « prédécesseurs ». Il était ouvrier agricole et berger. On peut être heureux sans être Pape !

La cinquantaine, toujours vêtu de ses habits de travail, le béret sur la tête, protégeant du froid en hiver, du chaud soleil en été, le teint coloré par le travail au grand air, des yeux très bleus où l'on pouvait lire la droiture et la joie de vivre, joie de vivre confirmée par un large sourire. Certains disaient « il sent », c'est vrai qu'il « sentait » l'odeur de ses moutons, dont ses vêtements étaient imprégnés. Cela n'enlevait rien à ses qualités d'homme généreux, et à l'envie qu'on avait de faire claquer quelques bisces sur ses joues couleur de « vie en liberté ». Mais on ne le faisait pas, il aurait été étonné et gêné. Le contact se faisait par le regard, la parole dont il n'était pas avare, et une solide poignée de main.

Il était propriétaire d'une petite maison : une seule pièce, garnie d'un buffet, d'une armoire, d'une table, et d'un évier en pierre. Dans un coin, un lit. Tout contre la maison une bergerie pour son troupeau d'une vingtaine de brebis. Devant la maison, un grand champ et un jardin potager cultivé avec soin. Il lui arrivait de nous faire cadeau d'un collier « d'inchalotes ». Cela nous touchait

autant qu'un collier de perles ! Après avoir vécu là avec ses parents il était seul, enfin pas tout à fait : ses brebis lui tenaient lieu de famille. Tous les matins, et selon la saison, il partait à pied chez un des rares fermiers du coin, et le secondait dans son travail. Il était nourri à midi, et bien nourri si on en jugeait par sa mine réjouie et gourmande. L'après-midi était réservée aux brebis, sources de bien des bonheurs.

Les bonheurs d'Adrien :

Garder son troupeau sur une terre qu'il aimait, où il était né. Fils du causse, il ne pouvait s'y ennuyer ! Il n'avait pas de chien et se faisait obéir à la voix. Par contre il avait un fouet qui « claquait » comme celui d'un dompteur de cirque ! Mais il n'a jamais effleuré une seule de ses bêtes. Il le prenait quand les enfants étaient là. Cela les amusait beaucoup, et les contrariait aussi, car ils n'arrivaient pas souvent à jouer au dompteur en faisant « claquer » le fouet !

La naissance des agneaux : tous les ans plusieurs brebis promettaient une naissance, et la mise-bas avait souvent lieu la nuit. Adrien ne quittait pas ses « parturientes », et restait auprès d'elles dans la bergerie. Ensuite, il était très fier d'amener son troupeau enrichi de petits agneaux blancs aux pattes et à la voix frêles. Visiblement, il les aimait, et les bichonnait.

Adrien et les bouchers : les jolis agneaux grandissaient et étaient en âge d'être vendus. Un élevage n'est pas un zoo ! Que celui qui ne s'est jamais régalé avec un bon gigot lui jette la première pierre ! La viande de son troupeau était très connue et appréciée des bouchers des alentours. C'était du bio ! Deux ou trois venaient le voir, proposaient un prix, mais le vendeur n'était pas pressé, il attendait que ces messieurs reviennent, augmentent leur offre et ne cédait qu'après bien des marchandages. Fier de les avoir « eus », son sourire était plus large que jamais : lui, le petit berger avait tenu tête à plus forts que lui ! Son œil bleu brillait de malice.

Le vélo : ayant participé aux premières opérations militaires, puis vécu plusieurs années prisonnier de guerre, il avait droit à une petite pension de l'État, ce qu'il ignorait. Un ami bienveillant s'occupa de cette affaire et il perçut un petit pécule. Tout joyeux, il acheta UN VÉLO ! Cela lui facilita la vie, et il était heureux comme un enfant devant son premier jouet !

Le repos du berger : traditionnellement, c'était le dimanche matin. Il mettait « le costume du dimanche » avec cravate, et se rendait à pied à la messe du village, quelques deux ou trois kilomètres de chemin pentu et caillouteux. Puis il achetait du pain, de la boucherie et de la charcuterie, et une bouteille de vin rouge.

Un bonheur passé et secret : pendant la dernière guerre, il avait été mobilisé et fait prisonnier au début des hostilités. Ce fut le seul grand voyage de son existence, et il fut employé comme ouvrier agricole dans une ferme allemande. Top secret, ne le dites à personne, la fermière était jeune et jolie...

Oui, on peut être heureux sans être Pape !

Dans un de ses romans Éric Emmanuel SCHMITT cite Confucius : « Un homme heureux se contente de peu » .

Colette AUDOUY

## Journée de fin d'année

Le jeudi 4 décembre dernier restera une belle journée dans le cœur des amopaliens landais.

C'est désormais une tradition : en bons Gascons, nous terminons notre année d'activités par un excellent repas, pas trop cher, c'est à signaler, au restaurant le Bel Air de Saint Avit. Proche de Mont de Marsan, parking facile, cadre très agréable, patrons accueillants et serviables, cuisine traditionnelle mais excellente, sans oublier cet apéritif à base de produits locaux... un rêve. Je sais d'ailleurs que quelques vocations de chimistes amateurs sont nées... Ils tentent d'en percer le secret, notre hôtesse se refusant très courtoisement à en révéler la composition, malgré des pressions très fortes... mais toujours très polies !



Nous avons pour invités monsieur Bernard VIVIER, notre conférencier et sa très sympathique épouse.

Monsieur VIVIER est un homme modeste, mais je dois quand même dévoiler un peu de son CV...

Si l'AMOPA doit lors de ses sorties se faire accompagner par des guides compétents..., je crois que depuis quarante ans cela a toujours été le cas... pour ses conférences elle choisit des personnes dont les compétences de haut niveau sont parfaitement reconnues.

Celles de monsieur VIVIER ne dérogent pas à la règle, bien au contraire !

Des diplômes bien sûr... Sciences PO, Institut d'Études politiques, licencié en droit public... mais aussi 35 années à des postes de haut niveau dans l'industrie aéronautique et spatiale : la SEREB, l'Aérospatiale, Matra, EADS...



En parallèle à ses activités principales, il a occupé différentes fonctions déléguées par l'Aérospatiale puis EADS. Président de 1987 à 2003 du GIE AÉROLOR entre Aérospatiale/EADS et Le Carbone Lorraine, administrateur de Novespace, filiale du CNES opérant l'Airbus A 300 dit « zéro G », vous savez l'avion où l'on flotte en apesanteur...

En cessant ses activités industrielles, il s'est consacré à l'action associative et a créé, depuis 2006, le Groupe Régional « Pays de l'Adour » de l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF), reconnue d'utilité publique et qui a son siège à Paris.

Il est membre fondateur, en 2007, de l'association Pau Wright Aviation, destinée à valoriser l'aéronautique en Béarn et dont il est toujours le trésorier.

Ces deux associations ont conjugué leurs efforts pour créer, dès 2009, le salon aéronautique régional Aéroadour, dont il vient de diriger, en septembre 2014, la troisième édition. Plus de 50 000 visiteurs s'y sont pressés durant le week-end, dont votre président, enchanté ! À voir et à revoir !

Impliqué dans les actions d'information en faveur des collégiens, lycéens et étudiants, il a, dès 2009, conçu une présentation audio-visuelle des métiers de l'aéronautique, destinée à informer les collégiens du département des Pyrénées Atlantiques sur les origines de l'aviation à Pau et l'importance de l'aéronautique actuelle ainsi que des débouchés.

Dans le cadre de la 3AF, il a repris ce concept et conçu un DVD sur les « métiers de l'aéronautique et de l'espace », qui, en partenariat avec l'ONISEP, a été distribué à 20 000 exemplaires dans les académies de





Bernard VIVIER est aussi auteur : une histoire de l'aviation au Pays Basque ; une histoire de l'aéronautique dans les Pays de l'Adour et depuis novembre 2014, un ouvrage sur la vie quotidienne dans les écoles d'aviation, avant 1914, intitulé « Le temps des casseurs de bois ».

En 2010, il est nommé par le Chef d'État-major de l'Armée de l'Air, au grade de Colonel de

la réserve citoyenne. Il anime depuis, au niveau national, un groupe de travail ayant pour but d'améliorer l'intégration des bases dans le tissu local et il est à ce titre, conseiller du Commandant de la BA 118 de Mont de Marsan.

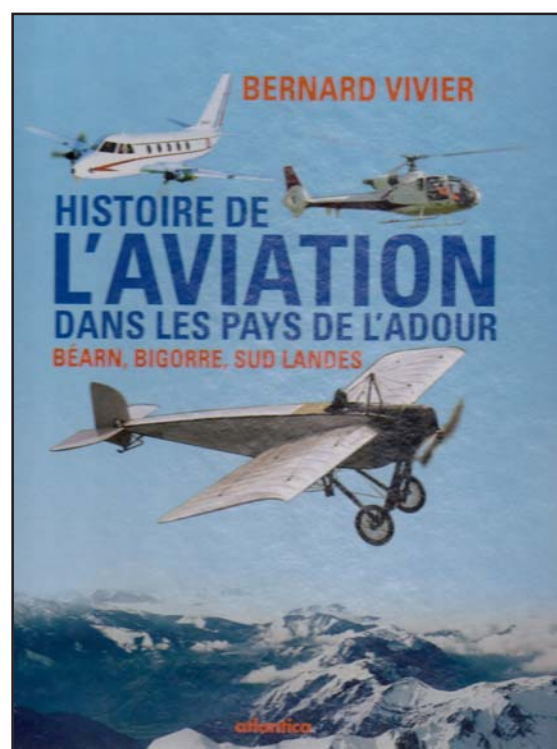
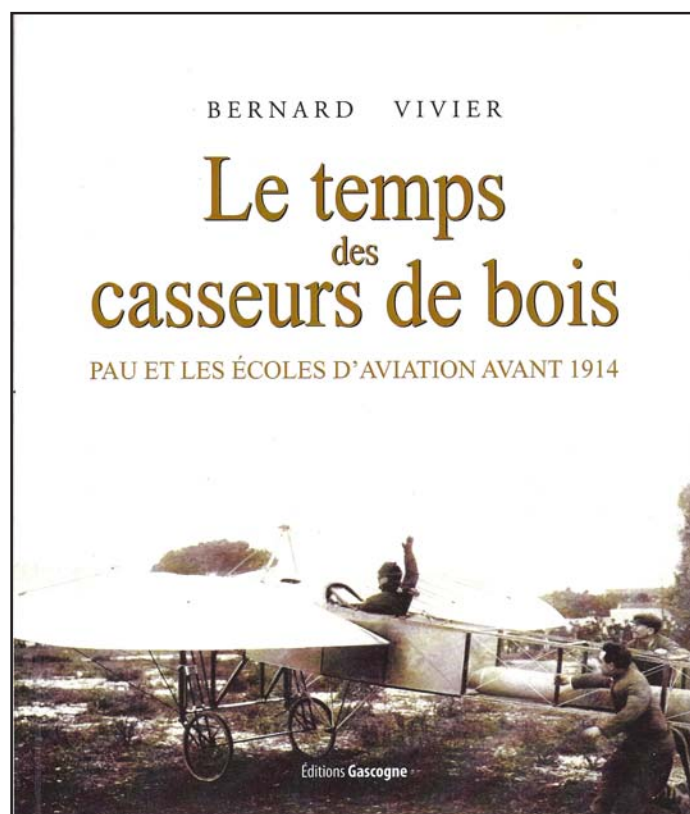
Il vient, dans ce cadre, d'assurer le pilotage d'un groupe de travail impliqué dans la commémoration du centenaire de la Grande Guerre qui a réalisé un DVD et un questionnaire associé, sur la place de l'aviation pendant la guerre de 1914-1918. Ce sujet est essentiellement destiné à compléter le programme des classes de CM2. Cet ensemble vient d'être mis à disposition des enseignants du département des Landes, avec l'accord du DASEN des Landes et a vocation à être étendu à d'autres départements, notamment ceux où se situe une base aérienne, ainsi qu'à des départements limitrophes.

Bernard VIVIER est titulaire de la médaille de l'Aéronautique au titre du ministère de la défense.

France et à 15 000 exemplaires (en 2013) par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, auprès des parents d'élèves de troisième.

Il réalise de nombreuses conférences spécialisées ou « tous publics » sur des thèmes industriels ou historiques, notamment en participant aux « Universités du Temps libre ». Il intervient aussi pour différentes associations et même auprès de l'Académie de Béarn.

Depuis 2011, il assure la coordination nationale de tous les groupes régionaux de la 3AF et il est membre du Bureau national de cette association.



# Conférence Ariane 5

Jeudi 4 décembre 2014  
Amphithéâtre de l'IUT de Mont de Marsan

Résumé de la conférence « Ariane 5 et ses dérivés :  
l'accès indépendant de l'Europe à l'espace »

par Bernard VIVIER,  
Président du Groupe Régional « Pays de l'Adour »  
de l'Association Aéronautique et Astronautique de  
France (3AF)

L'aventure spatiale française (et donc européenne...) commence réellement dès l'immédiate après-guerre, grâce aux développements réalisés en France dans le domaine des fusées. La fusée sonde « Véronique », à propulsion à liquides, était assez proche de la conception de la V2 allemande, dont les USA et l'URSS s'inspiraient aussi dès 1945.

Mais c'est sous l'impulsion du Général DE GAULLE, qui décida de la création d'une force de dissuasion nucléaire nationale, que les techniques de missiles vont se développer en France, qui vont poser les bases technologiques et techniques fondamentales qui seront ensuite réutilisées sur « Diamant », puis sur le projet « Ariane ».

Techniques de soudage des structures d'étages, maîtrise de l'effet « pogo » (ballotement des ergols dans les étages), propulsion à poudre, bobinage filamentaire des structures hautes des engins, techniques de guidage-pilotage, maîtrise des chaînes pyrotechniques de transmission des ordres de séparation d'étages, organisation des champs de tir et du suivi des engins en vol et même récupération des parties supérieures après rentrée dans l'atmosphère... une somme d'expériences et de connaissances qui va, tout d'abord, faire de la France la troisième puissance spatiale du monde, avec le lancement réussi, depuis Hammaguir, par « Diamant », le 26 novembre 1965, du satellite A1.

Balistique-Stratégique) du plateau d'Albion, puis du MSBS (Mer-Sol-Balistique-Stratégique), lancé des premiers sous-marins nucléaires (SNLE).

Sans les programmes militaires français, il est probable que le projet « Ariane » n'aurait jamais vu le jour, tant le retard européen était grand sur les USA et l'URSS de l'époque.

Le début des années 1970 voit l'échec du projet de lanceur européen ELDO, fait d'un assemblage assez hétéroclite d'étages britannique, français et allemand, réalisé sans réelle maîtrise d'œuvre, à l'inverse du cas français, avec le CNES (Centre National d'Études Spatiales), fort du succès de Diamant.

Il va falloir que les Américains imposent au projet franco-allemand de satellite de télécommunication « Symphonie », lancé par une fusée américaine, une obligation de ne pas utiliser ces satellites à des desseins commerciaux, pour sonner le réveil européen. Confrontés au problème de souveraineté posé par ces exigences américaines, les Européens comprennent alors mieux les projets français de lanceur lourd, finalement proposés sous une maîtrise d'œuvre du CNES, sous le nom d'Ariane. Acceptée et financée, Ariane 1 est tirée avec succès le 24 décembre 1979, depuis la base de Kourou, en Guyane française, qui devient alors la « base spatiale de l'Europe ».

## Un peu d'histoire...

- Abandonnant le Sahara, la France choisit la Guyane pour lancer ses futurs satellites et y teste ses derniers "Diamant"

- Echec du lanceur ELDO, (années 1970-1974)

- Refus US de lancer « Symphonie »  
(si usage commercial: souveraineté et guerre commerciale...!)

- Proposition française d' Ariane avec organisation intégrée et maîtrise d'œuvre CNES, sous mandat ESA. 10 pays européens décident de suivre...



**1er tir Ariane 1, le 24 décembre 1979**

Diamant B à Kourou

Peu après, le 26 mars 1980, est créée la société Arianespace. Elle a pour vocation de commercialiser les lancements de satellites par le lanceur Ariane. Une première mondiale, alors que la plupart des lancements sont effectués par des agences gouvernementales !

Du lanceur Ariane 1 au lanceur Ariane 4, ce seront 24 années de succès, marqués par un taux de réussite exceptionnel et une place de leader mondial du domaine !

## Un peu d'histoire

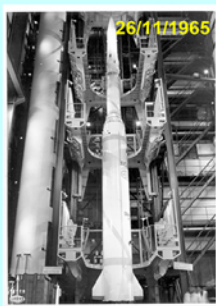
Le « système Ariane » est l'héritier des développements réalisés par la France dans le domaine militaire et spatial.



Véronique



EBB/Saphir



Diamant

## Un peu d'histoire...

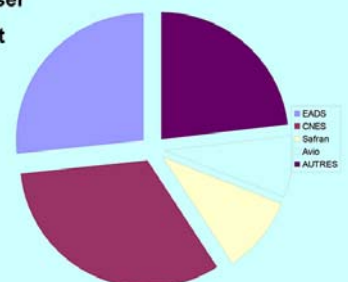
Création D'ARIANESPACE le 26/03/1980

**Objectif: commercialiser  
le service de lancement**



Capital Arianespace  
CNES: 32,5 %  
Airbus Group: 27 %  
Safran: 9,9 %  
Avio: 7,87 %

CA: 1000 / 1300 M€



## A5: Un concept innovant



Et cet accès indépendant à l'espace est devenu fondamental pour l'Europe : que serions-nous sans cette liberté de lancer nos propres satellites ou sondes spatiales, face aux USA, à la Russie, à la Chine, au Japon et bientôt à l'Inde ou d'autres encore ?

L'accès à l'espace est fondamental au XXI<sup>e</sup> siècle.

Songons un instant à une France ou une Europe sans satellites :

- des prévisions météo plus coûteuses ou contrôlées par d'autres ;
- des communications plus coûteuses ou, éventuellement, filtrées... ;
- des chaînes de télévision sans indépendance culturelle ;
- des capacités d'observation de la terre limitées ou bloquées ;
- observation des océans, gestion de la pêche, études atmosphériques, gestion des catastrophes etc. ;
- des capacités militaires filtrées par d'autres ;
- reconnaissance et observation par satellites soumises au bon vouloir des « alliés » ;
- chaîne de commandement dépendante ;
- écoute et alerte précoce (missiles) invisibles... ;
- une Europe absente des sciences de l'univers ;
- une perte de compétences et d'influence irréparable.

L'augmentation de la masse des satellites et la diminution des coûts de lancement auront raison d'un lanceur Ariane 4, arrivé au maximum de ses capacités, il fallait donc prévoir une suite.

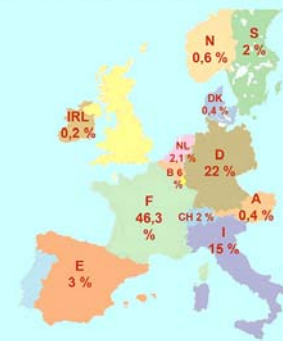
Le concept « Ariane 5 », qui prend le relais en 1996, est très différent.

C'est une rupture à plusieurs titres : un emploi massif de la propulsion cryogénique (oxygène et hydrogène liquides), associé aux plus gros propulseurs d'appoint à poudre jamais construits en Europe.

Un lanceur optimisé pour des lancements doubles, afin de mutualiser les coûts de lancement pour deux opérateurs de satellites et qui sera le lanceur le plus puissant du domaine, avec, dans sa version « ECA », une capacité de l'ordre de 10 tonnes en orbite de transfert géostationnaire (GTO), c'est-à-dire l'orbite sur laquelle le lanceur positionne son satellite, avant que les moteurs de ce dernier ne l'amènent à la bonne position orbitale.

## III. L'organisation industrielle

12 pays contributeurs, 12 000 personnes, 50 entreprises



Cette optimisation pour des lancements doubles impose de réussir les appairages entre des satellites différents, construits par des industriels qui n'ont pas toujours le culte de la livraison dans les délais.

Il y a donc là un facteur de retard dans les lancements et, finalement, de rigidité dans un marché qui reçoit surtout des offres de lancement simple de la part de la concurrence américaine (Boeing) et russo-américaine (ILS) ...

Basé sur une organisation industrielle groupant cinq coopérateurs majeurs et de nombreux sous-traitants (de l'ordre de 12 000 personnes en Europe), le « système Ariane » a pu assurer, avec Ariane 5, le leadership mondial d'Arianespace sur le lancement des satellites de communication, avec une excellente fiabilité, à partir de 1996.

## Le marché, les enjeux, la concurrence

La concurrence américaine s'étoffe avec l'arrivée de la société « SpaceX », qui a réussi, le 3/12/2013 sa première mise en orbite GTO commerciale (Falcon 9). Dumping ou réelle baisse des coûts de 50% ?



Le leadership d'Arianespace aurait pu se révéler durable, sans l'arrivée de nouveaux entrants, notamment américains, utilisant des composants déjà développés ou financés sur d'autres programmes. Ces derniers (comme la Société Space X), dans un contexte commercial devenu plus tendu, proposent des lancements simples à des prix, sans doute de dumping, mais qui commencent à faire référence.

Il fallait donc réagir, pour maintenir, avec sérieux, l'avance acquise et continuer à offrir, avec plus de flexibilité, le service dû aux clients. Par ailleurs, la gamme de lanceurs d'Arianespace

## Les lanceurs « complémentaires »

### VEGA

Programme européen, à forte participation italienne, de petit lanceur de 137 T

600 kg à 2500 kg en orbite basse polaire (300 km à 1500 km)

Objectif de prix: environ 20 M\$ par lancement

1er vol: février 2012  
Rythme prévu: 2/3 vols/an  
10 lanceurs en commande



devait s'étoffer, pour faire face à des demandes plus variées.

Les réponses sont donc diverses et complémentaires, pour élargir la gamme de lancements possibles par Arianespace.

Tout d'abord, le développement du petit lanceur VEGA, destiné aux satellites en orbite basse (observation, missions scientifiques de courte durée etc.) répond au besoin de lancement de satellites de la classe 600 kg à 2,5 t. Après un premier vol en février 2012, ce lanceur a fait l'objet d'une commande d'un premier lot de 10 et sera lancé à un rythme de l'ordre de 2 à 3 par an.

Ensuite, pour pouvoir proposer des lancements en GTO à prix attractif pour des satellites de la classe des 3 t / 3,5 t, Arianespace a négocié un accord avec la Russie pour l'utilisation du célèbre lanceur Soyouz à Kourou. Ce lanceur, avec un étage supérieur modifié, a été tiré pour la première fois en 2011 et assure donc désormais des lancements de petits satellites en GTO, pour lesquels Ariane 5 serait trop coûteuse, ainsi que des lancements multiples en orbite basse, comme ceux des satellites Galileo, du système GPS européen.

## Les lanceurs « complémentaires »

### SOYOZ

est lancé de Kourou depuis 2011. C'est une version avec étage supérieur modernisé.

Capacité: 3,5 T en GTO et lancements multiples  
9ème vol: 22/08/2014 (échec Galileo)

Plus de 1800 (!)  
Soyouz lancés...  
Problème: dépendance vis à vis de la Russie...

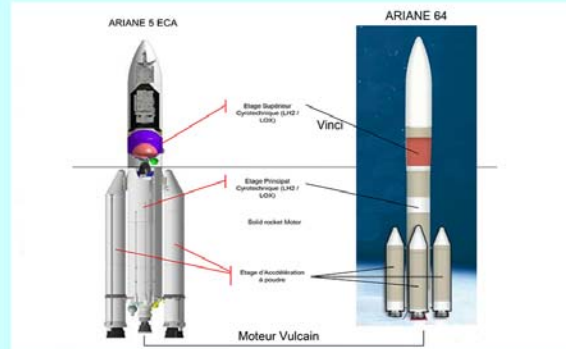


Enfin et surtout, il est apparu que l'actuelle Ariane 5, aussi performante soit-elle, ne pourrait concurrencer les nouvelles générations de lanceurs, basés sur le lancement simple et offrant des prix particulièrement bas.

Une refonte du concept, ainsi que de l'organisation industrielle s'imposait donc, afin de dégager une solution concurrentielle pour les 20 années à venir...

Après l'étude de plusieurs concepts, c'est finalement la solution « Ariane 6 », présentée et approuvée lors du conseil des ministres des états membres de l'Agence Spatiale Européenne du 2 décembre 2014, qui a été retenue et financée.

## Ariane 6



Ariane 6 est une « innovation sage ». Sa conception fait appel aux meilleures techniques de la propulsion cryogénique à liquides, éprouvées (moteur Vulcain d'Ariane 5), ou en fin de développement (moteur réallumable Vinci pour l'étage supérieur) ainsi qu'à la grosse propulsion à poudre, désormais bien maîtrisée en Europe. Modulaire, ce lanceur sera proposé sur le marché en deux versions : lancement simple ou lancement double, avec, dans ce dernier cas, une capacité équivalente à l'Ariane 5 ECA actuelle.

Ce concept s'accompagne d'une rationalisation industrielle attendue depuis longtemps.

C'est une excellente décision, qui relance pour longtemps l'Europe spatiale, préserve les filières et techniques de propulsion à liquides et à poudre et qui entraîne une concentration industrielle des acteurs fondamentaux que sont Snecma Moteurs (Safran) et Airbus Défense & Space et implique sans doute à terme une fusion avec les équipes d'Arianespace.

Serait ainsi créée une entreprise de lanceurs spatiaux européens, regroupant la conception, la fabrication et la vente. En quelque sorte, un « Airbus » spatial...

Le premier vol d'Ariane 6 est attendu en 2022...



## Remise des médailles

La fin d'année civile est pour notre section des Landes une période de grande activité : remise des prix des concours, journée de fin d'année et cérémonie de remise des médailles.

Cela représente beaucoup de travail de préparation, mais le succès de ces manifestations, le plaisir des participants sont la meilleure des récompenses et encourageant à recommencer l'année suivante.

Belle journée de fin d'année, belle cérémonie de remise de prix, fort bien, cela devient traditionnel.

Mais en ce qui concerne la cérémonie de remise des médailles : grosse déception. Contrairement aux années passées peu de médaillés, nommés ou promus ont répondu présents ! Trente-quatre médaillés... dix-huit seulement sont venus à la préfecture ! C'est la première année que nous essayons un tel revers !

Habituellement nous avons un bon taux de participation, nous faisons le maximum pour accueillir aux mieux toutes ces personnes distinguées, nous avons régulièrement des remerciements en ce qui concerne la qualité de la cérémonie et un bon nombre d'adhésions, toujours insuffisant certes mais très convenable malgré tout.

Je m'interroge donc sur l'insuccès de cette année, même si les présents ont été satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé mais force est de constater le faible taux de participation et le faible taux d'adhésion !

Nous avons été bien reçus à la préfecture, c'est désormais une belle tradition annuelle. Monsieur le préfet sur le départ pour Paris, est resté le plus longtemps possible avec nous pour honorer les récipiendaires. Nous ne pouvons qu'apprécier cette bonne volonté et remercier notre préfet pour l'intérêt certain qu'il porte à notre Ordre et à notre section.

Votre président a pu présenter l'AMOPA :

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et messieurs,

Voilà bientôt huit ans que j'ai la lourde charge de présider l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques des Landes et que nous sommes désormais reçus tous les ans et non plus une année sur deux à la préfecture pour cette cérémonie.

Je tiens monsieur le préfet à vous assurer de mes sincères remerciements non seulement pour votre accueil mais également pour sa régularité.

Je suis cartésien, trop peut-être au gré de certains, mais il n'est d'autre lieu plus adapté pour cette cérémonie avec la solennité qui sied à notre Ordre prestigieux. Il n'est pas d'autre personne que monsieur le préfet et monsieur le directeur académique, représentant le gouvernement et notre ministère de tutelle pour faire votre éloge et vous décorer.



Je souhaite vous présenter, très brièvement, l'AMOPA, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques, qui est désormais votre association.

C'est en 1962 que l'AMOPA a été créée et placée sous le haut patronage de monsieur le Président de la République, de monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. Cela fait donc 50 ans que des hommes et des femmes ayant reçu la décoration violette œuvrent pour créer une grande communauté humaine et culturelle, chaleureuse et respectueuse des uns et des autres. Elle réunit les élites intellectuelles de par le monde afin de réaliser une sorte de société idéale, fondée non sur le profit mais sur un profond humanisme.

L'AMOPA est la première association culturelle de France, forte de plus de 23 000 membres.

Nous avons pour première mission, la promotion de notre Ordre, celui des Palmes académiques : le plus ancien Ordre civil voulu par Napoléon et que le général DE GAULLE n'a pas souhaité intégrer à celui du Mérite tant son prestige est grand.

Notre association a un double visage, association d'intérêt général mais aussi d'utilité publique.

Association d'intérêt général : nous organisons régulièrement des sorties culturelles, des conférences, et je peux vous assurer que la bonne humeur, l'amitié, la gastronomie, la culture sont au rendez-vous de chacune de nos activités !

Dans le cadre de son utilité publique nous proposons aux jeunes, des concours de défense et illustration de la langue française, des bourses, un concours pour l'enseignement technologique en lien avec l'Association Française de développement de l'enseignement technique ; divers autres concours de haut niveau complètent cette palette.

Nous œuvrons également, avec l'aide de la Marine nationale pour la promotion du français : c'est ainsi que tous les ans, plusieurs tonnes de livres sont offertes à des pays lointains dans le cadre de la francophonie.

Je ne peux omettre les divers salons amopaliens tel celui de Rocamadour ouvert aux auteurs médaillés, celui de La Rochelle consacré au patrimoine, le Salon national des arts plastiques de Pontivy.

Notre section départementale est le relais au plan local de toutes ces actions.

Nous avons mis en place, dans les Landes, et c'est une première nationale, un challenge visant à développer le don de sang dans les établissements scolaires.

Les Palmes académiques ne sont pas un cadeau de départ à la retraite ! Elles sont la reconnaissance de votre engagement, une marque de considération et à ce propos je regrette vivement que sur 34 récipiendaires en 2014 dans les Landes, seulement 18 soient présents ici ce soir. Mais elles sont aussi très exigeantes ! Elles demandent à chacun des devoirs d'exemplarité : individuels et collectifs.

Je sais bien que plusieurs d'entre vous ne comptent pas leur temps, sont déjà bien engagés dans diverses actions et associations. Je sais car je pratique, mais je vous invite à adhérer à l'AMOPA, votre association !

Votre adhésion est importante !

Elle est en tout premier lieu la reconnaissance, une aide à nos actions envers les jeunes.

Adhérer c'est aussi trouver le soutien de l'AMOPA. Je souhaite vivement que notre association, en raison du prestige de notre Ordre et des compétences de ses adhérents soit fédératrice de toutes les bonnes volontés landaises.

J'ai l'habitude de dire que recevoir une distinction n'est pas une fin en soi, mais le début d'une nouvelle aventure. Je vous invite avec plaisir à rejoindre l'AMOPA pour partager amitié, culture et don à l'autre, tout à notre devise : SERVIR et PARTAGER !

Je vous remercie.



*Nota et réflexion... : il faudra bien un jour se poser réellement la question de l'attribution d'une médaille à des personnes pour qui cela ne représente rien...*

*Il faudra aussi se poser celle de l'avenir de notre Association. Ouverte à tous les médaillés ou de plus en plus élitiste par l'argent ?*

*Je ne peux me satisfaire de courriers de démission parce que les cotisations sont trop chères, courriers accompagnés de mots de félicitations pour les activités de notre section et la qualité de notre bulletin.*

## Langue française

Je sais : vous êtes tous très sérieux et vous lisez le BAL de A à Z... Vous êtes donc au courant de l'évolution de notre langue et de la nouvelle orthographe, de la typographie, etc. !

Un amopalien landais, sans nul doute un peu coquin, mais c'est bien ainsi, m'a fait parvenir « les nouveaux pluriels »...

Je vous laisse apprécier... il faut bien rire un peu..., jouer avec les mots est un réel plaisir, instructif et délassant.

N'hésitez pas à compléter la liste !

Alors, que dites-vous de ces pluriels ?

- Un rat ? Des goûts
- Un cas ? Des colles
- Un pont ? Des rôles
- Un flagrant ? Des lits
- Une voiture ? Des mares
- Un évier ? Des bouchers
- Un scout ? Des brouillards
- Un bond ? Des buts
- Une dent ? Des chaussées
- Un air ? Des confits
- Un beau ? Des cors
- Un mur ? Des crépis
- Un vrai ? Des dalles
- Un valet ? Des curies
- Un drogué ? Des foncés
- Une jolie ? Des gaines
- Un crâne ? Des garnis
- Un frigo ? Des givrés
- Une moue ? Des goûters
- Un brusque ? Des lugues
- Un ministre ? Des missionnaires
- Une grosse ? Des panses
- Un propos ? Des placés
- Une cinglante ? Des routes
- Un fâcheux ? Des agréments
- Un patron ? Des spots
- Un délicieux ? Des cerfs
- Une bande ? Des cinés
- Un sirop ? Des râbles
- Un argent ? Des tournées

Et ne pas oublier... :

- Une bière ? Des haltères

J'ai adressé cette liste à un ami de l'AMOPA de Grande Bretagne... Brian PALMER. Prononcez bien son prénom avec l'accent anglais... C'est un homme modeste qui n'aime pas qu'on le dise « brillant » !

Bien qu'il s'en défende il parle un français parfait.

Il est vrai qu'il a eu une épouse française, malheureusement disparue trop tôt, mais cela n'explique pas tout !

Brian doit avoir... dans les 80 ans...

Il a été doyen de faculté... il est professeur émérite et a le grade de professeur... Il enseigne encore !

C'est un adorable « monsieur » qui connaît bien la France et qui, il y a quelques jours, en fin de communication téléphonique m'a annoncé qu'il allait « préparer et manger deux saucissons de Toulouse »... Une épicerie proche de son domicile en vend des vrais ! Un tel homme ne peut être mauvais !

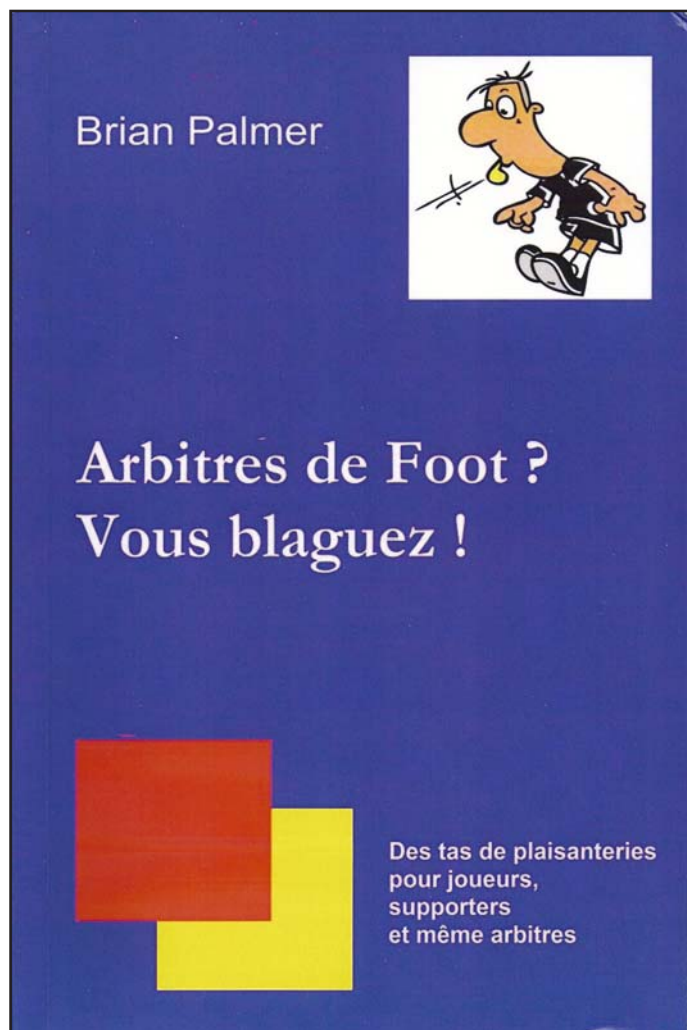
Il a été aussi arbitre de football... cela aurait pu être de rugby je pense, mais bon...

Il a écrit et j'ai la chance d'en avoir un exemplaire dédicacé, un très beau livre : Football referees ? You must be joking !

C'est un brave homme... il a édité une version française ! Ouf !!! : Arbitres de Foot ? Vous blaguez !

Attention... c'est de l'humour anglais, il faut parfois une relecture pour comprendre...

Vous trouverez facilement son petit ouvrage pour vraiment pas cher sur Internet... Les bénéficiaires vont à des œuvres caritatives...



C'est lui qui a créé le site internet de la section de Grande Bretagne dont la présidente et son époux sont vraiment charmants. Je pense qu'un jour ou l'autre il pourrait y avoir des échanges entre nos sections... Vous croyez peut-être que votre président se laisse vivre ?

Brian a mis en ligne sur le site de Grande Bretagne l'article de votre président paru dans la revue nationale et relatif à la création d'un site internet. Il devrait très prochainement je pense présenter du même auteur un

article sur notre beau département extrait d'un BAL d'il y a quelques années...

Après ces quelques digressions, j'en reviens à notre ami !

Quelques minutes après la réception de mon message lui indiquant avec un peu d'humour (français...) les pluriels de la langue française il m'a adressé le message suivant :

- Merci Bernard. Très amusant même pour nous autres Anglo-saxons. Et en passant j'ai dû apprendre quelques nouveaux mots. Toujours enseignant, je vois là une astuce faite pour intéresser les étudiants et élargir leurs connaissances.

J'ai maintenant envie d'ajouter à la liste. Je vais voir ...

J'espère que vous allez bien - c'est-à-dire ta secrétaire (NDLR : mon épouse Nicole...) et toi - occupés mais trop comme j'ai l'habitude de dire.

À bientôt.

Brian

Et cinq minutes plus tard... deuxième message !

- Un affamé ? Des jeunes
- Un clown ? Des connes
- Un coupable ? Des nids

et encore 5 minutes plus tard...

- Une fois commencé...
  - Une somme ? Des pensées
  - Un vrai ? Des astres
  - Un tuyau ? Des bouchées
  - Un enfant ? Des chaussées
  - Un estivant ? Des bronzés

et ainsi de suite sans trop d'effort ! Intéressant comme passe-temps quand même.

Ah ces Anglais ! Bon certes ils ont envahi l'Aquitaine, ils ont brûlé Jeanne d'Arc... mais ils se sont fait pardonner depuis... Et puis comment en vouloir à des gens qui résident au-delà de la Garonne... Ils ont du mérite quand même les pauvres !

Bernard BROQUA

# Typographie

## Noms des communes

J'ai réalisé il y a peu, une jaquette pour un DVD. Un ami, à qui je demandais ce qu'il en pensait, m'a dit très gentiment : « Mont de Marsan, ne faut-il pas écrire Mont-de-Marsan ? »

Belle question... Je m'étais déjà penché sur ce problème sans trouver une réelle réponse. Nous pouvons également nous interroger sur Saint Paul les Dax, Saint-Paul les Dax, Saint-Paul-les-Dax et faut-il ou pas un accent à « les » ? Aire sur l'Adour : c'est plus simple, il suffit d'écrire R/Adour... (Sourire !)

J'ai consulté les courriers provenant des municipalités concernées, les sites internet de ces communes...

J'ai également ouvert le très officiel « Code postal ». Bilan : des graphies très diverses...

Je me suis donc tourné vers le site de l'INSÉÉ, puis ceux de Service Public.fr, de l'Association des maires de France, de la préfecture des Landes, du Conseil général et du Conseil régional... et j'ai pris un de ces cachets blancs en usage contre les maux de tête !

Conclusion, il faudrait bien et sans nul doute écrire : Mont-de-Marsan.

Force est malgré tout de constater que la mairie montoise et bien des services officiels ont simplement et purement supprimé les traits d'union.

J'ai une petite explication. La Poste écrit : Mont de Marsan. Pourquoi ? L'informatique et le tri automatique du courrier sont sans doute les responsables... La reconnaissance des adresses n'est pas chose simple. De multiples écritures manuelles, plus ou moins lisibles..., et dans le cas d'écritures mécaniques le nombre de polices utilisées est également très important. Concevoir une machine capable de lire toutes ces formes de caractères avec une cadence très élevée n'est pas une mince affaire.

Un trait d'union est informatiquement difficile à interpréter... C'est un caractère simple mais pas pour les machines (confusion avec rayure, tache, rature, ... ! ) D'où sa suppression dans le Code postal.

Cet usage tend à se répandre y compris sur les panneaux routiers, etc.

Que faut-il en penser ?

## Accents

Nous pouvons également nous interroger sur la présence ou pas des accents sur les majuscules...

Il faut distinguer dans ce cas trois époques :

- avant l'invention de la machine à écrire : les majuscules portent bien les accents (les grimoires, vieux manuscrits et livres anciens, visibles pour

certains sur Internet en apportent la preuve). L'invention de GUTENBERG n'a pas supprimé les accents sur les majuscules.

- invention de la machine à écrire : les fabricants sont Anglais ou Américains, donc aucun accent que ce soit sur les majuscules ou les minuscules... L'habitude est prise au fil des ans de ne plus accentuer les majuscules. J'ai malgré tout retrouvé des livres scolaires du début du siècle dernier : en général les majuscules sont accentuées.

- développement de l'informatique : à condition de connaître le code ou d'utiliser la table de caractères, il est de nouveau possible de redonner à nos majuscules leurs accents : À Ê É È... Ne nous en privons pas, cela évitera des erreurs de compréhension. Il y a bien une différence à la une d'un journal entre :

UN POLICIER TUE et UN POLICIER TUÉ !

## Tirets

Une autre question intéressante est celle concernant ce petit signe dit tiret, ou trait d'union, ou signe moins... Qu'en est-il exactement ?

Il y a souvent confusion entre trait d'union et tiret, confusion de nom pour des signes semblables, mais aussi confusion d'emploi. Malheureusement beaucoup de logiciels ne font pas la différence.

Il existe pourtant en typographie et sur vos ordinateurs trois longueurs différentes.

- Le trait d'union : -, (directement sur le clavier) dit aussi tiret court ou tiret quart de cadratin.

- Le tiret d'incise : -, (vous pouvez l'obtenir soit par la table des caractères soit par son code ANSI : alt 0150). On le nomme également tiret d'énumération, ou de liste, tiret moyen, tiret demi-cadratin.

- Le tiret de dialogue : —, (code alt 0151), dit aussi tiret long ou tiret cadratin.

*Attention : en typographie, « espace » est du genre féminin... dit Littré : Terme d'imprimerie. Petite pièce de fonte qui sert à séparer les mots. Il y a des espaces petites, fortes, minces, moyennes, pour donner au compositeur la facilité de justifier.*

*Ainsi donc un imprimeur des temps anciens plaçait une espace. Mais lorsque nous écrivons manuellement, nous ne plaçons pas une espace, nous laissons un espace. Lors de l'utilisation d'un ordinateur nous plaçons une espace, la petite pièce de fonte étant désormais remplacée par la frappe sur une touche de clavier...*

## Le trait d'union

Il est employé pour marquer une union entre deux mots, une division dans un mot ou l'isolation d'un élément.

Exemples :

- Mots composés : *c'est-à-dire, arc-en-ciel*, on ne laisse aucun espace, ni avant, ni après le trait d'union.

- Soudure grammaticale : *y a-t-il*. Ici aussi aucun espace.

- Écriture d'une date : *10-12-2013*



- Césure : c'est la coupure d'un mot trop long en fin de ligne. Le trait d'union se situe en fin de ligne et sans espace.

- Isolation d'affixes : préfixe, suffixe et radical. Pas d'espace : *sous-bois, après-midi*. Dans la majorité des cas, l'usage a fait disparaître le trait d'union... : *gynécologue, centrifuge, relire...*

### Le tiret demi-cadratin

1. Le tiret d'énumération : c'est le plus utilisé. Mais franchement qui parmi nous, armé de sa plume Sergent-Major s'est appliqué à faire le tiret un peu plus long que le trait d'union ? Je l'avoue : pas moi... D'ailleurs et pour ma défense je n'étais pas au courant ! L'usage de l'ordinateur n'a pas arrangé les choses... J'utilise le trait d'union (touche 6 du clavier) indifféremment pour le tiret demi-cadratin et le trait d'union... Et je n'ai jamais eu aucune plainte !

Comment présenter une liste dans un texte ? Trois possibilités...

1) Pas de virgule à la fin de chaque élément de la liste, ni de point à la fin.

- un
- deux

2) Un point-virgule (et non pas une virgule !) à la fin de chaque élément de la liste, un point à la fin.

- un ;
- deux.

3) Une majuscule à chaque élément de la liste, un point à la fin de chaque ligne.

- Un.
- Deux.

La règle 2 est à utiliser de préférence.

La règle 3 est complexe : elle ne prend son vrai sens que lorsque la liste ou l'énumération comprend des phrases longues (À éviter). On ne mélangera surtout pas l'emploi du point-virgule à la fin de la ligne et l'emploi de la majuscule en début de ligne !

2. Le tiret d'incise : il faut laisser un espace avant lui et un espace après lui.

*Le pauvre homme - pas si pauvre que cela - ne bougeait plus.*

On peut parfois faire suivre le second tiret d'une virgule, par exemple dans le cas d'une énumération non achevée.

Autre cas particulier : le tiret d'incise n'est pas fermé s'il est suivi par une ponctuation finale. *L'homme ne bougeait plus - c'était donc cela !* Il indique la présence d'une réflexion.

J'avoue que je n'aime guère l'utiliser et qu'on le trouve de plus en plus rarement dans la littérature où il n'a jamais vraiment pris souche, bien souvent remplacé par des parenthèses.

### Le tiret cadratin

Il s'emploie dans les dialogues afin de marquer le changement d'interlocuteur. Le tiret ne doit pas être employé en double des guillemets : les guillemets ouvrent et ferment un dialogue, ils n'ont nullement besoin d'être

répétés dans le dialogue lui-même.

*« C'est un artiste ! dit la fauvette.*

*— Non, dit le bouvreuil, ce n'est pas un artiste, puisqu'il a une culotte en argent ; c'est plutôt un prince.*

*— Ni un artiste, ni un prince, interrompt un vieux rossignol qui a chanté toute une saison dans les jardins de la sous-préfecture... Je sais ce que c'est, c'est un sous-préfet !*

*— Comme il est chauve ! » remarque une alouette à grande huppe.*

*Les violettes demandent : « Est-ce que c'est méchant ? »*

Le tiret cadratin se rencontre aussi après les noms de personnages écrits en petites capitales et suivis d'un point dans les indications théâtrales. Le point est nécessaire à cause de la présence des didascalies qui forment une phrase. Si le nom est écrit au-dessus de la réplique, le point n'est pas nécessaire.

*ARGANTE, apercevant SYLVESTRE. — Ah, ah ! Vous voilà donc, sage gouverneur de famille, beau directeur de jeunes gens !*

*SCAPIN. — Monsieur, je suis ravi de voir votre retour.*

### Le signe moins

Encore une complication !

Il figure dans la table des caractères comme l'autre nom du trait d'union.

Si vous avez un pavé numérique sur votre clavier, vous constaterez que le signe moins et le trait d'union sont en fait le même caractère.

Mais problème parfois, le signe moins et les autres signes mathématiques n'ont pas la même taille...

Vous pouvez pour résoudre ce problème utiliser alors le tiret demi-cadratin, sa taille est similaire aux signes plus, multiplié par, divisé par. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur les mathématiques et l'usage d'un traitement de texte... Une autre fois... ! Promis !

J'en profite, bien que désormais à la retraite... mais on ne se refait pas, pour vous inviter à respecter les normes...

- Écrire les nombres en séparant les chiffres par groupe de trois.

- Respecter l'écriture des unités avec ou sans majuscule suivant si elles sont liées à un physicien ou pas.

- Etc.

J'ai pu constater que tout cela se perd, élèves, professeurs, inspecteurs n'accordent plus aucune importance à ces petites choses ! Je le regrette vivement et je m'inquiète car cela peut avoir de graves conséquences !

Sans doute un futur article rappellera toutes ces règles... !

Bernard BROQUA

## Poésie

Petit « Robinson landais »  
(dans l'amas de mes souvenirs)

J'ai rêvé de mers bleues et de blonds cocotiers  
Mais je laisse à Gauguin ces paysages sublimes  
Mon pays, c'est celui des grands pins altiers  
Très fiers de porter haut leurs toujours vertes cimes

Bien sûr, on peut voir là un certain parti-pris  
Qui n'est pas attaché à sa terre natale ?  
Terre des premiers jours, puis des grands soucis  
Tranches de vie, chargées en périodes cruciales.

Devenant adulte, on s'est ouvert sur le monde  
Bien trop vite !... Oubliant livre et premiers cahiers  
L'école des petits et ses premières rondes  
Sa première fratrie : les copains du quartier

On ne s'imaginait pas « citoyens du monde » !  
On n'avancait que dans des lieux bien reconnus  
Nos racines s'ancraient dans la terre profonde  
Du pays natal, nous y sentant bienvenus.

Tout petit, j'étais bercé par nos vents d'autan  
Mariant les subtils arômes des résines  
Aux embruns frais et salés du proche océan.  
Mélanges délicieux pour mes jeunes narines.

Douces siestes au grand air, sous concerts fastueux :  
Les grands pins agitant leurs fines chevelures  
Rythmaient de doux soupirs leurs gestes gracieux,  
Toujours soucieux de bien garder fière allure.

Un sourire béat m'illumine, enfant  
Voguant sur un frissonnant océan des songes,  
Comblant de bonheur ma vigilante maman  
Confiante dans l'abri de la forêt profonde

Réveils doux !... Par les chants, des coucous au printemps,  
Des vaillantes cigales sous la canicule  
Puis des grues en automne, avant le mauvais temps...  
Toujours sous la protection de la « forêt-bulle ».

Très calme est ma verte clairière de l'airial  
Car bien loin des bruits de la route et de la ville.  
Ses beaux chênes centenaires : un cadre idéal  
Pour « petit Robinson » en un îlot tranquille.

« L'île au Trésor » !... En mer verte de ma forêt !  
Suivant toujours à petits pas ma tendre mère,  
Pour moi, enfant, c'était bien le bonheur parfait :  
S'ouvrir en douceur, à ce monde un peu austère.

Poules, coq et poulets étaient mes compagnons  
Tenus à distance par ma chienne « Follette »  
Un cheval, deux vaches entretenaient le gazon.  
Merles et passereaux y chantaient à tue-tête

Quand ils se jetaient sur mes très hauts cerisiers  
Pillards et piaillards, tous ces gourmands à la fête  
S'abattaient affamés, comme des éperviers  
Pour la plus succulente des rouges cueillettes.

Je me suis, plus tard, moi aussi bien régalé,  
Mon père ayant poussé la très vieille charrette,  
Sous les branches très basses. Bien muni d'un crochet,  
J'ai pris ma juste part, dans ces festins, ces fêtes.

Grand bonheur aussi, suivre ma mère au jardin  
J'avais, oui, un goût immodéré pour les fraises  
Grande abondance ! Ventre repu, panier plein,  
Enfant gâté, candide et rassasié... Bien aise !

Il ne fallait pas jouer trop près du rucher  
Mais fuir le tourbillon des vaillantes abeilles  
Ma mère, elle seule, savait les approcher  
Ramenant du miel en rayons, dans sa corbeille

Ah ! Le plaisir de découvrir, enfant gourmand  
Un geste ancestral, peut-être même biblique :  
Pression puis torsion donnaient un miel succulent  
Le filtrant au travers d'une toile rustique.

Notre airial c'était aussi un petit verger :  
Par-dessus les haies vives des « talus - clôtures »  
Se dressaient pruniers, pêchers, pommiers, un noyer,  
Pour nos fruits frais, ou préparer les confitures.

Sur des claies, les prunes étaient mises à sécher.  
Les pruneaux obtenus, bases de nos tourtières,  
En paniers d'osier, attendaient, bien conservés,  
Les tours de main de ma réputée pâtissière.

La vieille treille, tendue en auvent, au long  
De la façade, livrait ses grappes dorées  
En août. On en pendait aux barres du plafond,  
Gourmandises pour Noël, ridées, mais sucrées.

Dans la prairie, près du ruisseau, les châtaigniers  
Ne délivraient leurs beaux fruits luisants qu'en automne  
Quelle joie de les récolter à pleins paniers  
En pensant à « las iroles » : soirée gasconne,

Bien arrosée de vin nouveau, très pétillant,  
Dégustation des marrons ôtés de la poêle  
Percée, retirée du feu, fruits chauds et fumants !  
Les premiers froids dehors allumaient les étoiles !

Était venu le temps des grandes provisions :  
Les succulents confits dans jaunes poteries  
Les quatre jambons, fort agréable vision,  
Pendus au plafond !... Alléchantes batteries

De singulières et plaisantes présentations :  
Sur barres horizontales pour que rien ne glisse  
S'alignaient les noirs boudins, en exposition  
S'enroulaient les anneaux de très longues saucisses

Quels longs hivers ! Où je vivais comme un ourson !  
Près de la cheminée... C'était là ma tanière !  
Vents et pluies, gels et neige, assiégeaient la maison  
Me privant des belles sorties en ma clairière

Miracle des saisons ! Par des printemps radieux  
Le petit « Robinson » va découvrir son île  
Explorant, petit à petit, vif et curieux,  
Une vie, qui ne sera pas toujours tranquille

L'époque, insouciante, où le temps ne comptait pas  
C'était l'énorme privilège de l'enfance  
Mais j'ai très vite appris qu'elle ne durait pas  
Malgré tout, me laissant de belles souvenirs

Très tard, je suis, enfin, retourné sur mes pas.  
Je n'ai pas retrouvé ma clairière idyllique  
Où sont talus...vergers... forêts ? Je ne sais pas...  
Tout est réduit ! détruit ? ... Fini le romantique...

Mon univers, bien sûr constamment a grandi  
Mais, tout ce que mon enfance voyait immense :  
Airiaux... cours d'écoles... Tout paraît rétréci !  
Bien troublante, cette impression de déchéance

Ainsi donc, tout ce long passé, étrangement  
Si bien lové, encore, au sein de ma mémoire  
Va quitter peu à peu le monde des vivants  
Laisant, hélas, à l'oubli, toujours la victoire

Faut-il regretter telle fin des souvenirs ?  
Révolte égoïste et vaine...donc dérisoire.  
Exit le passé ! ...Que triomphe l'avenir  
De nos petits-enfants, vers de belles histoires.

*Roger BERNADET  
le premier août 2014*

La forêt ici manque, et là s'est agrandie.  
De tout ce qui fut nous presque rien n'est vivant ;  
Et, comme un tas de cendre éteinte et refroidie,  
L'amas des souvenirs se disperse à tout vent !

Que peu de temps suffit pour changer toutes choses.  
Nature au front serein, comme vous oubliez !  
Et comme vous brisez dans vos métamorphoses  
Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés !

*Tristesse d'Olympio de Victor HUGO*



## Humanité

Mon livre n'a plus de pages  
Mon cœur est plein de rage  
J'ai vu l'horreur sans nom  
J'ai vu l'abîme sans fond.

Où donc s'arrêtera la folie de l'humain.  
Quand donc cessera-t-il ce funeste destin,  
Où le seul mot connu est celui de souffrance,  
Qui lui fait oublier les candeurs de l'enfance.

Pouvoir, voilà le mot, peu importe les moyens.  
J'ai le pouvoir sur toi, donc je deviens ton maître.  
Le droit est avec moi et tu deviens le traître.  
Je peux prendre ta vie, et tu deviens mon chien.

Pour un morceau de terre, pour un bout de jardin.  
Pour un regard posé, pour un sourire en coin,  
Tu deviens mon ennemi, tu es sur mon chemin,  
Je me sens insulté, tu deviens incertain.

Homme arrête-toi, regarde-toi agir.  
Ouvre enfin les yeux et commence à rougir.  
Ta haine ne peut résoudre tes problèmes du moment.  
Les vies que tu vas prendre valent plus que l'instant.

Tu es ton pire ennemi et tu es ton judas.  
Celui qui te trahit est tout au fond de toi.  
La souffrance des autres ne pourra pas guérir  
Le moindre de tes maux et te fera périr.

Regarde-toi agir, ouvre bien grand ton cœur.  
Faut-il donc que tu souffres pour faire tant de malheur  
Aime-toi un peu plus et tu aimeras les autres.  
Adoucis ton regard et redeviens l'apôtre.

Des paroles de paix, enfin des chants d'espoir,  
Qui réjouissent les âmes, les font sortir du noir,  
Cachées comme elles l'étaient par l'angoisse et la peur,  
Te feront plus de bien, comme une immense lueur.

Pense à ces êtres soumis aux cheveux bien crépus,  
À ceux aussi de ces régions lointaines  
Jaunes ou bien noirs, aux regards abattus  
Qui souffrent dans leur chair cette vie incertaine.

Qui rêvent de bonheur et d'un peu de ton pain  
Et pour qui se lever au matin est une punition.  
Leur ventre est un creux, leurs vêtements des haillons.  
Ils sont bien moins traités que tu ne traites ton chien.

Puissent-ils te guérir de ta haine de l'autre...  
Puissent-ils enfin que toi tu trouves la paix  
Et qu'enfin dans ton cœur le bonheur soit parfait  
Que tu deviennes « humain » et peut-être des nôtres.

*Jacques DUPONT le 4-12-2008*

## Quand même !

Je ne suis pas meilleur que les autres, vous le savez bien ! (Attention avant d'acquiescer ! Réfléchissez !)

Je sais, j'ai du caractère... Un proviseur retraité avec qui j'ai gardé le contact, disait : « ne confondez pas, il n'a pas mauvais caractère, il a du caractère » !

Pas méchant certes mais je démarre au quart de tour. Très mauvais pour mon cœur ! Je sais bien aussi, que dans le BAL, (malgré les bonnes œuvres de ma correctrice orthographique... Merci Nicole ! ) il reste toujours quelques petites choses pas très correctes. Mais quand même !

Mon sang n'a fait qu'un tour lorsque j'ai reçu le courrier suivant ! (J'ai supprimé tous les signes prouvant son origine, vous le comprendrez aisément !)

C'est à mes yeux inadmissible ! Il est normal d'être sanctionné lorsque nous commettons une faute, que ce soit sur la route ou dans la vie... Mais pour le respect de notre belle langue rien ! Est-ce bien normal ? Faut-il une police du français ? (Cela reste entre nous... C'est juste une question, sinon j'en connais qui vont s'emparer de l'idée pour renflouer certaines caisses... !)

Nous proposons aux jeunes des concours de défense et illustration de la langue française et voilà ce que nos officiels nous offrent ! Je passe sur les courriels et courriers de notre siège national qui quasi systématiquement comportent également des fautes ! (Comme je suis « du technique » je ne vois que les plus grosses ! Sourire !)

Tout cela n'est pas normal, vous en conviendrez sans nul doute. Des fautes oui, cela peut arriver, mais quand même, il y a des limites et désormais l'informatique, à condition d'en avoir la volonté, nous aide bien. Elle n'est pas parfaite certes, mais d'un bon soutien quand même !

Je me hérise de même en lisant quasiment toutes les publications de la presse ! L'orthographe, les règles de typographie, plus rien n'est respecté !

Autrefois... quand j'étais jeune... il y avait des correcteurs, et nous avions des publications de qualité !

Alors pourquoi aujourd'hui ce laisser-aller ?

Les braves institutrices qui quasi bénévolement, bien souvent obligées, et puis il fallait arrondir les fins de mois... étaient promues d'office secrétaires de mairie et surveillantes de la cantine, produisaient avec la Remington ou l'Underwood et un bon papier carbone des documents de qualité ! Suis-je si vieux que cela ???

Avec un peu d'humour que faut-il penser de nos secrétaires actuelles, elles ont sans doute d'autres qualités... Que penser également de ceux qui signent sans sourciller de tels écrits ?

Que penser des documents officiels, des courriers de l'AMOPA nationale, des notes des chefs d'établissements scolaires, des sujets d'examen, etc. bourrés de fautes d'orthographe ? (si si, croyez-moi, j'ai de nombreux

exemples, hélas !)

En ce qui concerne le courrier reçu qui m'a fait bondir, une fois de plus...

Secrétariat du Maire... Ah bon ce n'est pas de monsieur le ou madame le maire ? Cavalier non ?

Quelle logique entre :

- Aux ...

et

- Gendarmerie...

Que sont les associations « solidarités » ?

Aux CMEJ... ce doit être une grosse commune avec plusieurs Conseils municipaux d'enfants et de jeunes...

Les lettres majuscules ne sont pas accentuées...

La commémoration de l'anniversaire ? On commémore un événement, pas un anniversaire que diable !

Le Cessé le Feu... ! Je vais réviser...

17h45... normalement 17 h 45 car il s'agit bien de deux nombres et d'un mot à séparer normalement par des espaces ! Aucune logique avec l'écriture correcte trois lignes plus haut... 18 h 00...

Pourquoi donc des parenthèses à (Centre d'Animation) ?

Je veux bien qu'une frappe rapide conduise à des erreurs... Il faut être rentable !

Mais une petite relecture avant de présenter le courrier à la signature...

Et le signataire ne fait pas une lecture avant de parapher... Pour lui (pour eux...) l'orthographe, ce n'est pas important ?

Attention, le prochain BAL sera écrit en verlan, langage SMS et autres variantes !

Si, si, je peux le faire ! Attention j'ai du caractère !

Cela va mieux, j'ai pu me défouler !

Bernard BROQUA

- Aux MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- Aux ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES & SOLIDARITÉS
- Aux DIRECTEURS ET ENSEIGNANTS
- Aux REPRÉSENTANTS PARENTS D'ÉLÈVES
- Aux CMEJ (Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes)
- GENDARMERIE
- SAPEURS POMPIERS

N/Réf :

Dossier suivi par :

, Secrétariat du Maire

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la Commémoration de l'Anniversaire du Cessé le Feu de la Guerre d'Algérie, le Conseil Municipal se rendra au Monument aux Morts, le jeudi 19 mars 2015 à 18 h 00 pour y déposer une gerbe.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir vous joindre au cortège officiel qui se formera devant l'HOTEL DE VILLE, à 17h45 précises.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle Rene au (Centre d'Animation).

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

## Promotion AMOPA

Il me semble important et primordial de faire connaître notre Ordre et notre Association, cela est d'ailleurs un des buts spécifiés dans ses statuts.

C'est un vaste sujet comportant plusieurs axes :

- des cérémonies dignes de ce nom pour les remises des médailles (à la préfecture), et des prix des concours (à l'IUT) en présence des officiels ;
- l'insigne de boutonnière que je vous invite tous à porter régulièrement ;
- notre bulletin fort apprécié qui est adressé aux officiels ;
- notre site Internet qui connaît une bonne fréquentation ;
- un très beau florilège des concours largement distribué (Couverture couleur, orthographe, typographie et mise en page soignées.)



Association des Membres de l'Ordre des  
**Palmes Académiques**

Siège : 30 av. Félix-Faure - 75015 Paris - Tél. : +33 1 45 54 50 82  
Site <http://www.amopa.asso.fr>

**Concours AMOPA**

*Défense et Illustration de la langue française*

Prix d'Expression Écrite de  
**la Langue Française**

Prix Maupassant de  
**la Jeune Nouvelle**

Prix de  
**la Jeune Poésie**

**Nombreux Prix départementaux et nationaux**



Nous pourrions aussi fort judicieusement je pense porter un insigne AMOPA et afficher un autocollant sur nos voitures... (J'y pense sérieusement et travaille en ce sens). Je crois qu'il faut user de tous les moyens possibles pour favoriser la connaissance de notre Ordre et de l'AMOPA par les futurs et nouveaux médaillés, les jeunes, les collègues (qui ont souvent une méconnaissance profonde de notre Ordre ou pire une vision négative), le public dans son ensemble.

Avec l'accord de notre Bureau j'ai fait réaliser une bâche verticale et un panneau présentant nos concours.

Nous les utiliserons lors de nos assemblées officielles : assemblée générale, remise des prix, remise des médailles, conférences, etc.

Cela a un coût que nous avons pu assumer grâce aux économies réalisées depuis des années par la bonne volonté des adhérents de la section. Économies qui nous permettent également de percevoir quelques petits intérêts fort utiles pour financer les prix des concours...

Le support de la bâche verticale, qui est relativement cher, nous a été offert par Julien BEDOUCH de la concession Renault d'Aire sur l'Adour.

Je tiens à le remercier sincèrement pour le soutien qu'il apporte à notre section. (Il est prêt à consentir les meilleures conditions possibles aux adhérents de l'AMOPA des Landes. Qu'on se le dise !).

Bernard BROQUA

## Détente

À sa mort, un fermier laissa en héritage dix-sept chevaux à ses trois fils.

Dans son testament, le père avait ainsi établi le partage de l'héritage :

- mon fils aîné recevra la moitié (1/2) de tous les chevaux

- mon second fils recevra le tiers (1/3) de tous les chevaux

- mon plus jeune fils recevra le neuvième (1/9) de tous les chevaux.

Franchement un peu spécial le papa... !

Or il était tout à fait impossible de diviser 17 chevaux par deux, par trois et par neuf. (Chez le boucher si... pardon !)

La chicane prit donc entre les trois fils.

Ils décidèrent de faire appel à un vieux fermier voisin, dont ils appréciaient l'intelligence, dans l'espoir qu'il puisse trouver une solution à leur différend.

Avez-vous trouvé la solution ... ?

Elle est ci-dessous.

Le fameux bon sens paysan.

Le fermier prit donc le testament et le lut avec grand soin. Après quoi, il alla chercher son propre cheval et l'ajouta aux dix-sept autres.

Il y avait maintenant dix-huit chevaux dans le champ.

Dès lors, il devint possible aux héritiers de procéder au partage, tel que prévu dans le testament du père.

En effet :

- la moitié de 18 = 9

- le tiers de 18 = 6

- le neuvième de 18 = 2

Et en faisant l'addition, cela donna :

- au fils aîné : 9 chevaux

- au second fils : 6 chevaux

- au plus jeune fils : 2 chevaux.

TOTAL : 17 chevaux !

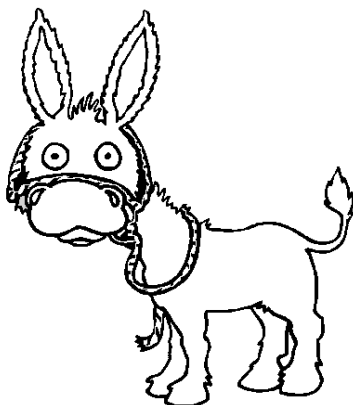
Il restait un cheval, celui du fermier voisin, que celui-ci reprit et ramena à sa ferme.

Moralité : l'intelligence et le bon sens priment sur le raisonnement... mathématique !

Pensez-vous que les énarques de notre gouvernement auraient été capables de trouver cette solution ?

Plus sérieusement, vous vous en doutez, le raisonnement est faux... mais bon, les mathématiques, c'est marrant non ?

Attention :  
qui a dit ânon ? (Ah non, pardon !)



## L'agenda de la section

Jeudi 4 décembre 2014	Journée de fin d'année Conférence de M. Bernard VIVIER : Ariane 5
Vendredi 5 décembre 2014	Journée nationale Tunisie-Algérie à Mont de Marsan
Jeudi 8 janvier 2015	Minute de silence en hommage aux morts des attentats de Paris, monuments aux morts d'Aire sur l'Adour
Samedi 10 janvier 2015	Vœux mairie d'Aire sur l'Adour
Mercredi 14 janvier 2015	Vœux mairie de Mont de Marsan
Vendredi 16 janvier 2015	Vœux préfecture
Mardi 27 janvier 2015	Cérémonie Mémorial enfants juifs, Mont de Marsan
Jeudi 29 janvier 2015	Courrier de félicitation aux nouveaux médaillés et promus dans l'Ordre des Palmes académiques au 1 <sup>er</sup> janvier 2015
Vendredi 30 janvier 2015	Cérémonie prise de commandement à la BA 118 : AMOPA invité
Jeudi 12 février 2015	Réunion du Bureau et réunion du jury des concours
Jeudi 5 mars 2015	Réunion du jury des concours
Jeudi 12 mars 2015	Conférence nationale des présidents des sections AMOPA, Paris : non participation de la section...
Vendredi 13 mars 2015	Assemblée générale à Soustons
Jeudi 26 mars 2015	Réunion du jury des concours
22-23-24 mai 2015	Congrès AMOPA à Besançon : non participation de la section...

## Info téléchargements

Chaque activité de notre section donne lieu à une série de photographies et d'enregistrements sonores mis à disposition sur Internet. Vous trouverez ci-dessous le tableau du nombre de téléchargements.

Assemblée générale :	photos : 43	audio : 10
Sortie à Saint Sever :	photos : 40	audio : 34
Sortie Pays Basque :	photos : 78	audio : 48
Remise des prix :	photos : 28	audio : 20
Remise des médailles :	photos : 100	
Fin d'année :	photos : 26	

## Vie privée et Internet

Je me souviens de ce professeur de dessin industriel qui bien souvent nous disait : il n'y a que les mauvais ouvriers qui ont de mauvais outils... En effet, muni des mêmes instruments les uns font des merveilles et les autres... Ceci ne remettant nullement en cause les compétences de chacun dans des domaines divers, fort heureusement.

Internet est un outil merveilleux, pour celui qui sait s'en servir, mais aussi et surtout l'utilise avec précaution... il en est de même du grand couteau du boucher !

C'est un espace formidable, avant tout de liberté, où chacun peut communiquer, s'épanouir, se détendre, s'instruire... À chacun de trouver le ou les usages qui lui conviennent suivant son humeur et ses besoins.

Faut-il rappeler que sur Internet comme dans chaque situation de vie, le respect des droits de chacun est fondamental. Malheureusement la nature humaine est parfois bien décevante... chacun est au courant de ces contenus illicites, pervers, trompeurs...

Si les adultes sont théoriquement capables de les discerner et de ne pas entrer dans leur jeu, il n'en est pas de même pour les jeunes et les personnes faibles et crédules. C'est donc un devoir pour chacun d'entre nous de lutter contre ces sites et la meilleure des façons est sans doute de ne pas les consulter. Mais notre devoir est aussi d'éduquer les autres, de les aider à se protéger. Ignorer ce problème de pollution d'Internet, baisser les bras, ne rien faire, ne rien dire ce n'est jamais la solution !

Pour nous aider à réagir, les pouvoirs publics mettent à la disposition de tous ce que l'on appelle un portail.

Cela vous permettra éventuellement de signaler tous les contenus ou comportements illicites auxquels vous pourrez un jour ou l'autre être confrontés. Signaler c'est se protéger mais c'est aussi protéger les plus faibles, soyons-en bien conscients. Signaler ces mauvaises pratiques sur Internet n'est pas de la vile dénonciation mais un devoir citoyen !

Retenez bien cette adresse, mettez-la dans vos favoris et n'hésitez pas à faire le ménage sur Internet !

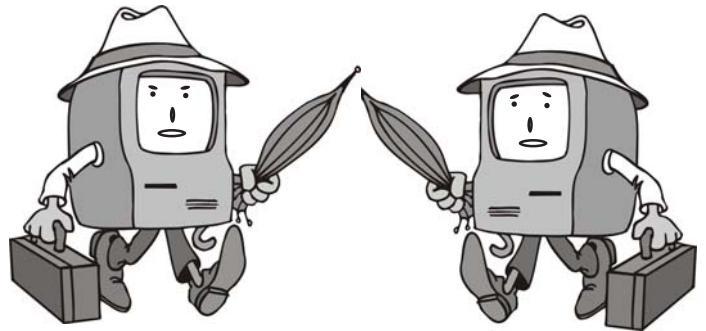
<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueilinput.action>

L'utilisation est simple et efficace.



Bernard BROQUA

## Informatique et Internet



Internet et vie privée... Naviguer c'est bien... laisser des traces exploitables par n'importe qui à des fins pas toujours très convenables... Non !

Alors protégez-vous ! Installez pour commencer un bon antivirus : Avira par exemple, un des meilleurs, qui de plus est gratuit dans son module familial. Il en est d'autres, efficaces aussi, gratuits ou pas... mais méfiez-vous des bons conseils du voisin qui possède des compétences extraordinaires en informatique, des publicités... ainsi que des logiciels livrés d'office lors de l'achat d'un ordinateur... Aucun n'est parfait... Pourquoi ? Parce que la lutte antivirus est une course-poursuite... Le « vilain » ayant toujours, par définition, une longueur d'avance !

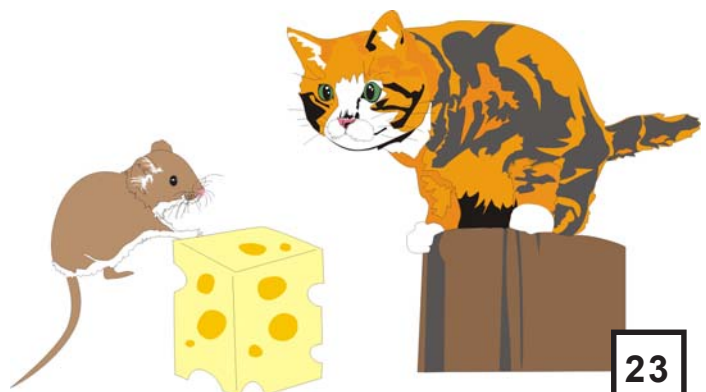
Ce premier point réalisé, vous pouvez déjà naviguer en limitant au mieux les attaques de votre ordinateur... mais ce n'est pas suffisant !

Il existe d'autres risques et inconvénients...

La publicité abusive... et puis tout ce que vous ne voyez pas... Vous naviguez sur un site : soyez certain que vous êtes repéré, enregistré... Les mouchards, les balises... et autres... sont de véritables espions... pas toujours bien intentionnés à votre égard !

Il existe des moyens pour les bloquer. Installez par exemple si vous naviguez avec Firefox, ce que je vous recommande, le module Ghostery. Vous saurez ainsi qui surveille votre navigation et vous pourrez l'en empêcher ! Installation facile et gratuite. Je l'utilise avec bonheur depuis plusieurs mois : impressionnant le nombre d'intrusions sur votre ordinateur lors de la visite d'un site !

Bernard BROQUA



# Poésie de chez nous

## Sur nos Landes aimées

### Cant de Nouste Arriberat en Gascon

Quoan, sus la lanne perfumade  
La brise dou sé  
Yumpe, de l'ausé la boulade  
Que cantam l'espé

E quoan au loegn brounech l'auratye  
Debat un céu négue, arrougnous,  
Dou houns dou pignada saubatye  
S'entén un plagn mistérious.

Més, escoutam tabé lou cant  
Qui bién dou coustat de la mâ :  
La la, la la, la...

Lous ramurs én cadéce  
Héne lou flot berdous,  
E la galupe abance  
Au cant dous pescadous :

Amics, cantém la terre tant aymade  
Doun lous tesours porten én haut lou noum !  
Amics, cantém la fourest émbaumade  
E soun pin d'aur, mey hort que l'aquiloun...

Cantém sas flous é sa brane léuyère  
Souns lacs d'asu é l'Adou aryéntat...  
Amics, cantém sa grandou, noble é fière  
Qui cride à tous : " Aunou é libertat ! "

### Chant de chez nous quand on revient en Gascogne

Quand, sur la lande parfumée  
La brise du soir  
Berce, de l'oiseau son vol  
Nous chantons l'espoir

Et quand au loin gronde l'orage  
Sous le ciel noir, menaçant,  
Du fond de la pinède sauvage  
S'entend une plainte mystérieuse.

Mais, nous écoutons aussi le chant  
Qui vient du côté de la mer :  
La la, la la, la...

Les rameurs en cadence  
Fendent les flots verdâtres,  
Et la galupe avance  
Au rythme du chant des pêcheurs :

Amis, chantons la terre tant aimée  
Dont les trésors portent haut le nom !  
Amis, chantons la forêt émbaumée  
Et son pin d'or, plus fort que le vent...

Chantons ses fleurs et sa bruyère légère  
Ses lacs d'azur et l'Adour argenté...  
Amis, chantons sa grandeur, noble et fière  
Qui cride à tous : " Honneur et Liberté ! "

Amis chantons la terre bien aimée  
Dont les trésors portent au loin le nom  
Amis chantons ses forêts émbaumées  
Son arbre d'or qui brave l'aquilon

Chantons ses fleurs et ses roses bruyères  
Ses lacs d'azur et son fleuve argenté  
Amis chantons sa grandeur noble et fière  
Qui dit à tous honneur et liberté

Quand sur nos landes parfumées  
La brise du soir  
Berce l'oiseau dans la ramée  
Nous chantons l'espoir

Et quand au loin l'orage gronde  
Sous le ciel noir et ténébreux,  
Des pins altiers la voix profonde  
Jette un sanglot mystérieux

Mais écoutons ce murmure  
Qui plane sur l'onde :

Les rameurs en cadence  
Brisent l'azur des flots  
Et la nacelle avance  
Au chant des matelots :  
La la, la la, la la, la la la

Ce poème, en versions gasconne et française, figurait sur la carte de vœux adressée par votre président à l'occasion du nouvel an. Il a éveillé quelques curiosités... Comment répondre aux interrogations de ceux qui voulaient en savoir un peu plus sur cette œuvre ?

Glâné sur Internet, ce « chant de chez nous » n'était accompagné d'aucune indication concernant son auteur !

Heureusement, notre fidèle Roger BERNADET, vrai Landais, vrai Gascon, est une véritable encyclopédie ! À la lecture de ce texte, bien que les paroles ne soient pas exactement identiques à celles qu'il avait apprises des décennies auparavant, les souvenirs ont surgi de son extraordinaire mémoire. Il nous avait dit ne pas être sûr de retrouver « dans le fatras de ses archives » le précieux document. Il nous l'a adressé malgré tout très rapidement pour comparaison (tout doit être donc parfaitement en ordre et dans sa mémoire et dans ses meubles remplis de souvenirs d'une longue vie d'enseignant ... )

Il s'agit bien en effet d'un chant, d'où son titre sur Internet !

La partition soigneusement conservée par Roger (et disponible sur demande auprès du président) s'intitule : « Sur nos Landes aimées ». Chœur à 4 voix d'hommes imposé au Concours musical de Dax. Édition simplifiée à une ou plusieurs voix pour établissements scolaires et petits orphéons. Paroles et Musique de J. CLAVIÉ.

(Le document indique qu'il s'agit de la 4<sup>e</sup> édition que l'on peut se procurer pour 1 franc 50 ; prix spécial pour 10.)

Roger pense que ce compositeur aurait peut-être été professeur de musique à l'École Normale de Dax en 1937 ou 1938.

À la fin du document sont proposés du même auteur, chez ONCINS à Dax, à la librairie ROBERT à Bordeaux et chez tous les libraires :

- 60 Refrains roses et bleus (le premier volume de 1932 pour 12 francs, le deuxième de 1939 au même prix)

- Les Fêtes roses et bleues, divertissements avec chants, évolutions, danses et ballets

- n°1 Il était une fois (1936, féerie facile, 45 personnes, 20 minutes ; pour 6 francs)

- n°2 Fête exotique (1936, très spectaculaire, 50 personnes, 25 minutes ; pour 8 francs)

- n°3 Récréations champêtres (1936, avec gavotte ; pour 6 francs)

- n°4 Le feu, la source et les Lutins (1937, ballet à grand effet, 30 personnes, 20 minutes ; pour 10 francs)

- n°5 Au pays des Échasses et Soir de Vendanges (1937, 120 personnes, 1 heure ; pour 10 francs)

- n°6 Les Ombres de la nuit (1939, féerie, 40 à 50 personnes, 30 minutes) et La Fanfare de Jolipanpan (1939, saynète

pour les petits) (les 2 pour 12 francs 50).

- Chœurs

- Vers les sentiers pleins d'allégresse

- Au fil de la Garonne

- Joyeux Réveil.

Nous constatons que ce monsieur CLAVIÉ dont on ne connaît même pas le prénom était un auteur très prolifique. Ses nombreuses œuvres ont dû être souvent à l'honneur dans les établissements scolaires lors des fêtes de fin d'année. Combien d'enseignants ont certainement éprouvé de terribles angoisses suivies de grands moments de satisfaction et de bonheur à l'occasion de ces manifestations qui se préparaient durant des mois !

Une recherche sur Internet nous apprend que Le Cercle choral dacquois, prestigieux chœur d'hommes né en 1886, a enregistré ce titre en 1961.

Maintenant (un très grand merci Roger) nous en savons un peu plus sur ces strophes qui célèbrent nos chères Landes, mais peut-être quelqu'un (ancien instituteur, chef de chœur, choriste...) pourrait-il résoudre l'énigme qui reste entière : pourquoi y a-t-il deux versions françaises ?

Qui a écrit la seconde ? Pour quelle raison ?

J'aimerais pouvoir vous en dire davantage dans un prochain BAL...

Nicole BROQUA

## BAL : bulletin des amopaliens landais.

Directeur de la publication : Bernard BROQUA, président AMOPA section des Landes.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs  
et n'engagent en aucun cas l'AMOPA

Ne pas jeter sur la voie publique.